interstices
Structure Territoires Innovation Culture et Santé en Auvergne-Rhône-Alpes

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

NOS ACTIONS

EN PROPRE

LES ACTIONS « EN PROPRE »

Pour rappel, les actions « en propre » visent à répondre aux attentes des adhérents de l'association afin de faciliter le développement de leurs projets artistiques et culturels, notamment dans le cadre de *Culture et Santé,* et de favoriser leur visibilité au niveau régional.

Elles s'adressent à l'ensemble des adhérents d'interSTICES, qu'il s'agisse de professionnels du sanitaire, du médico-social, du culturel ou de l'artistique. Elles sont financées par les fonds propres de l'association (adhésion et participation au budget de fonctionnement), ainsi qu'occasionnellement par des fonds privés.

Le programme prévisionnel proposé en 2022 pour ces actions en propre a été pensé en lien avec les adhérents, une déclinaison opérationnelle et annuelle des orientations stratégiques validées en assemblée générale.

En 2022, une assemblée générale s'est tenue en présentiel le 27 octobre à 9h30 au CH Le Vinatier. Ce temps a donné l'opportunité aux adhérents de se retrouver pour évoquer ensemble l'année 2022 déjà bien entamée et d'échanger ensemble autour des perspectives 2023.

Le conseil d'administration, les adhérents et l'équipe d'interSTICES avaient pour objectif en 2022 de mettre en œuvre un programme d'actions en propre en lien avec les 4 axes de travail désignés comme prioritaires :

- **Poursuivre l'accompagnement réflexif, méthodologique et prospectif des adhérents.**
- **Développer notre réseau.**
- **Travailler au rayonnement de l'association, de ses adhérents, de ses projets.**
- **Être facilitateur de projets.**

Pour servir ses objectifs, il faut noter qu'en 2022, l'équipe d'interSTICES s'est agrandie. Originaire d'Auvergne, Olivia Chastel a rejoint l'équipe d'interSTICES en avril. Après une période d'immersion à Lyon, elle a rejoint Clermont-Ferrand où un bureau lui a été mis à disposition par un de nos adhérents, le CH Sainte-Marie. Sur nos actions en propre, elle sera en charge de développer nos partenariats privés et d'accroître la présence de l'association sur les réseaux sociaux.

Poursuivre l'accompagnement réflexif, méthodologique et prospectif des adhérents

Mutualiser et s'auto-former

- **Caméras Café et Groupes de travail – Un temps d'arrêt sur 2022.**

Au regard de la particularité de cette année 2022, très orientée vers l'assistance à maîtrise d'ouvrage du programme *Culture et Santé* via le travail de concertation à engager autour de la nouvelle convention régionale et de ce fait la mise en place d'espaces d'échanges dans ce cadre, il n'a semblé ni opportun en termes de sollicitation, et donc de mobilisation, des professionnels ni raisonnable en termes de moyens humains de développer en parallèle

- des temps de groupes de travail et de caméras cafés.
- la journée de Rencontres Pros n'a pas non plus pu être mise en place comme escomptée.

Ouverture du chantier mécénat

Avec l'arrivée d'Olivia, 3ème salariée de l'association, en avril dernier, c'est aussi un temps de travail sur le développement partenarial et la recherche de fonds privés s'est entamé.
Olivia a déjà travaillé sur du micro mécénat associatif, mais pour solidifier ses compétences va se former progressivement de manière plus approfondie au sujet. Elle a pu ainsi suivre une première formation de 3 jours avec l'Association française des fundraisers en septembre.

Après une période d'immersion au sein des missions d'interSTICES, elle a engagé les premiers chantiers préalables :

- **un travail de définition du cadre de la mission et des enjeux pour l'association afin de définir d'une part le cadre éthique de la mission et d'autre part les actions prioritaires à engager**. Des temps de travail en équipe, au moment de l'AG ou encore en CA ont ainsi été réalisés.
- **un travail de diagnostic et de repérage des actions de mécénat déjà existantes à l'échelle de l'association ou des adhérents et donc du réseau déjà en place.** Des premiers RDV à l'échelle du territoire, mais aussi au national avec Entrelacs, ont été faits et un travail long d'étude de l'existant est engagé.

Mettre à jour et enrichir nos outils méthodologiques

Diffusion de la mallette pédagogique

La mallette pédagogique sur clé USB interSTICES, fruit d'un travail de mutualisation des différents outils méthodologiques constitués par l'association depuis sa création, mais aussi des outils de sensibilisation et de présentation du programme ou d'interSTICES, n'a pas été enrichie sur 2022. Elle a néanmoins pu être diffusée aux adhérents entrants.

Une réflexion a aussi été engagée à l'occasion de la formation "Outils et Réseaux" menée par Sylvain Riou auprès d'Animacoop d'une mutation de celle-ci vers un espace de type gare centrale. Cela pourrait permettre de viser une diffusion plus large et systématique auprès de l'ensemble des adhérents d'une part, et de favoriser l'actualisation des contenus d'autre part.

Des outils de partage de données entre les adhérents - Un projet de cartographie qui avance

Les réflexions approfondies qui se sont tenues sur la question de la collecte des témoignages sensibles, mais aussi celles en émergence sur les bonnes pratiques en terme de communication, nous invitent régulièrement à faire un double constat : celui d'une part du développement d'outils à l'échelle de nombreux porteurs de projets que ce soit de recueil de témoignages, des outils divers de communication (lettres d'information, sites internet, pages facebook…) ou si ce n'est pas encore le cas d'envies et de réflexions en la matière, et celui d'autre part de la difficulté de mise en partage de ces initiatives qui permettrait pourtant gain de temps, optimisation des outils, et pourquoi pas l'émergence de projets à l'échelle de l'association.

Il a donc été formulé le souhait de nous doter de nouveaux outils méthodologiques pour d'une part faciliter le partage et la mutualisation et d'autre part contribuer à une plus grande visibilité encore de nos adhérents notamment la refonte de nos pages adhérents, mais aussi des synthèses des projets soutenus par *Culture et Santé*, sous la forme d'une cartographie dynamique.

Etat de la réflexion en cours sur ce projet cartographie, travaillé en 2021 mais à échéance de réalisation sur 2022.

- Il s'agira d'une carte interactive en ligne sur notre site internet qui permettra de présenter de manière esthétique et synthétique les adhérents de l'association, et les données de chaque appel à projet *Culture et Santé* avec une entrée par établissement de santé et une par équipement culturel.
- Cela permettra de réunir en un seul et même outil les données qualitatives et quantitatives de ces appels à projet aujourd'hui présentées de manière éclatée (carte, graphiques, tableaux).
- Les intérêts et les objectifs de ce projet :
    - Gagner en visibilité pour le programme *Culture et Santé* ;
    - Favoriser la mise en réseau et l'interconnaissance des porteurs de projets ;
    - Permettre une recherche plus ciblée et qualitative avec un système de recherche par filtre ;
    - Répondre à une demande des partenaires du programme pour mettre davantage en avant les partenaires culturels.
    - Accroitre le rayonnement des adhérents d'interSTICES qui bénéficieront d'une cartographie dédiée.

Après la refonte du site internet en 2021 pour le rendre responsive et moins obsolète, le travail exigeant, complexe et dense d'élaboration de la cartographie a pu se mettre en place. Porté au sein de l'équipe par Sylvain, ce travail a été quelque peu retardé par son absence plusieurs semaines de l'association mais donnera ses fruits début 2023. C'est un travail long et pour l'heure peu visible, mais bien réel et qui nous l'espérons deviendra un outil précieux pour chacun par la suite.

Former

Notre cycle de formation, entre succès et difficultés

Pour rappel, des formations sont proposées au sein d'interSTICES quasiment depuis sa création. En 2013 et 2014, les modules proposés avaient eu des difficultés à se tenir faute d'un nombre suffisant de professionnels, non pas intéressés, mais finalement inscrits. En 2015, le conseil d'administration en accord avec l'assemblée générale avait décidé de persister en la matière, persuadé qu'il y avait un vrai besoin mais aussi conscient de la nécessité pour un organisme de formation de se faire connaître des réseaux avant de pouvoir pleinement faire exister son offre. Il avait toutefois été décidé de proposer un cycle de formation restreint à 2 modules :

- La formation généraliste de sensibilisation aux enjeux de la démarche *Culture et Santé* et à la méthodologie de projet culturel adaptée aux espaces de santé.
- Le stage technique sur les problématiques budgétaires posées par les projets *Culture et Santé* sous un format de 3 journées.

Du fait du congé maternité de la directrice, mais également de nouvelles difficultés de mobilisation, aucun des deux modules n'avait pu être réalisé en 2015. Depuis 2016, année charnière, les deux formations se tiennent en enregistrant une mobilisation importante d'une part et une satisfaction unanime d'autre part. L'année 2020 malheureusement, du fait de la crise sanitaire, avait mis un coût d'arrêt à cette dynamique. L'e 2021 avait permis de relancer cette offre de formations par le maintien de 3 sessions de formations sur 4, soit un volume de 756 heures de formation, marqués par une forte mobilisation et une belle satisfaction. **2022 devait être l'année de la confirmation de cette belle relance.**

interSTICES a, pour cela, relevé le défi de la certification QUALIOPI. La marque « Qualiopi » vise à attester de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences et à permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des usagers. Il aura fallu plusieurs semaines de préparation pour parfaire le dossier et passer avec succès l'audit le 16 septembre. Sur 32 indicateurs, l'auditeur a énoncé seulement une réserve mineure, levée rapidement et 7 points forts par ailleurs

1. Le site internet est dense et très fourni en informations et communications;
2. Une phrase de synthèse résume les enjeux pour chaque stagiaire potentiel;
3. L'entreprise met à disposition des Informations utile et une notice pratique pour les stagiaires (accès site, restaurants, hôtel, etc…;

4. Une évaluation à 6-12 mois après la formation est menée avec le suivi d'un projet éventuel du stagiaire ;
5. Mise à disposition d'un dossier pédagogique dense pour les stagiaires;
6. Le suivi des recrutements et le mode d'enregistrement est rigoureux et précis;
7. Le programme d'action est communiqué en externe et aux adhérents.

interSTICES est donc aujourd'hui officiellement certifié QUALIOPI, ce qui nous permet de poursuivre notre proposition de formations avec sérénité et reconnaissance. L'audit est valable pour 3 ans, ponctué d'un audit de suivi à mi-parcours 18 mois après celui initial.

Le pendant de ce succès reste néanmoins un cycle de formations réduit sur 2022 avec le maintien seulement de 2 formations sur les 3 envisagées. La première formation méthodologie de septembre a été annulée en raison du retard pris d'une part sur cette même procédure de certification Qualiopi et d'autre part sur la communication autour des formations (surcharge de travail et fragilité de l'équipe au printemps). Au-delà de ces éléments, il est à noter aussi un très faible niveau d'inscription, probablement en raison de l'impact de la crise sanitaire dans les 2 secteurs (manque de personnels, de temps, difficultés de mobilisation sur les formations, etc.), qui a d'ailleurs également conduit à l'annulation de la formation budget. Ce constat est partagé par nos homologues d'Entrelacs sur leur territoire où la plupart de leurs formations n'ont pas pu non plus se tenir mais aussi commun à nombre de secteurs.

Une seule session de formation « *Concevoir et mettre en œuvre un projet culturel et artistique dans un établissement de santé* » s'est donc tenue : les mardi 15, mercredi 16 et jeudi 17 novembre 2022 à La Ferme du Vinatier, à Bron, en présence respectivement de 9 professionnels.

Sur ces 9 professionnels, 4 étaient des salariés de structures adhérentes d'interSTICES. Tous venaient de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les stagiaires étaient essentiellement issus du secteur de la santé, à répartition égale entre secteur médico-social et sanitaire (5 professionnels du secteur sanitaire et 3 du médico-social). Il est à noter encore cette année que beaucoup de professionnels exerçaient dans ou en lien avec des prise en charge psychiatriques. Nous notons par contre une représentativité moindre des acteurs culturels (2 cette année : 1 artiste et 1 chargée d'actions culturelles d'un lieu). Enfin, le groupe était caractérisé par une diversité de fonctions, de structures d'appartenance et donc de cadre d'exercice : une médiatrice artistique, une alternante missions administration et communication, une responsable communication et culture, un cadre socio-éducatif, une monitrice éducatrice, une art-thérapeute, un adjoint de direction, chargé des projets culturels... Comme toujours, cette hétérogénéité a apporté une grande richesse aux échanges. Le déséquilibre entre secteur culturel et monde de la santé a lui pu se faire ressentir pour les professionnels de la culture, même s'il n'a pas été pour autant empêchant. Une belle dynamique de groupe est en effet apparue, et de nombreux apports et liens ont également pu avoir lieu en marge de la formation.

Sur 3 journées se sont enchaînés :

- Apports réflexifs et théoriques autour de la notion même de *Culture et Santé*, ses enjeux, la démarche, et le programme national et régional en la matière,
- Mises en situations et analyses pour approche des grandes étapes de la méthodologie de projet culturel,
- Mises en perspectives et échanges autour de cas pratiques avec présentation par leurs porteurs des projets suivants, que nous remercions d'ailleurs pour leur mobilisation : l'étude de cas le projet *Connivences* porté par la Résidence Jean Villard de Pollionnay en partenariat avec Les Subs présenté par Anne Monteil, animatrice - coordinatrice Vie Sociale et Culturelle, interlocuteur projet Culture et Santé, Résidence intercommunale Jean Villard (Rhône). //l'étude de cas le projet *Les Veilleurs* de l'ITEP OVE, le Musée des Sapeurs-Pompiers de Lyon Rhône et la Cie Subterfurge présenté par Roseline Agustin-Triaud, responsable du service des publics, Musée des sapeurs-pompiers. et Julia Lemery, chargée de développement arTchipel - pôle ressources culture, Fondation OVE // l'étude de cas le projet du CHS Savoie à Bassens présenté par Sylvaine Raimond, responsable culturelle, CHS Savoie, Bassens.
- Formation action pour répondre au plus près des attentes et questionnements des stagiaires.

Le bilan oral et les questionnaires complétés par les stagiaires en fin de formation traduisent une grande satisfaction des participants sur la pertinence, la richesse et la qualité des contenus et des intervenants, chiffrée à 77,8% de satisfaction globale. Les seuls bémols annoncés font écho à une volonté d'approfondissement du travail engagé : une 4ème journée proposant un accompagnement technique à la réalisation des dossiers ou propice à l'échange après mise en œuvre, ou une partie histoire et théorie de moins dense, des exercices pratiques et échanges en groupe ou à deux en lien avec la problématique des structures plus développés…
Aussi, à la question « *si vous ne deviez retenir qu'une chose de cette formation, ce serait* » ont été dit en vrac : l'importance de rencontrer des personnes d'univers différents, ici de l'univers de la santé, et de territoires différents, la richesse (d'informations, d'échanges, etc), permettre aux établissements de santé et aux professionnels de faire un pas de côté, penser à ne pas rester seule face aux difficultés, chercher un étayage dans réseaux, comité, organisme...., la diversité et la richesse des échanges, l'importance du partenariat tripartite…

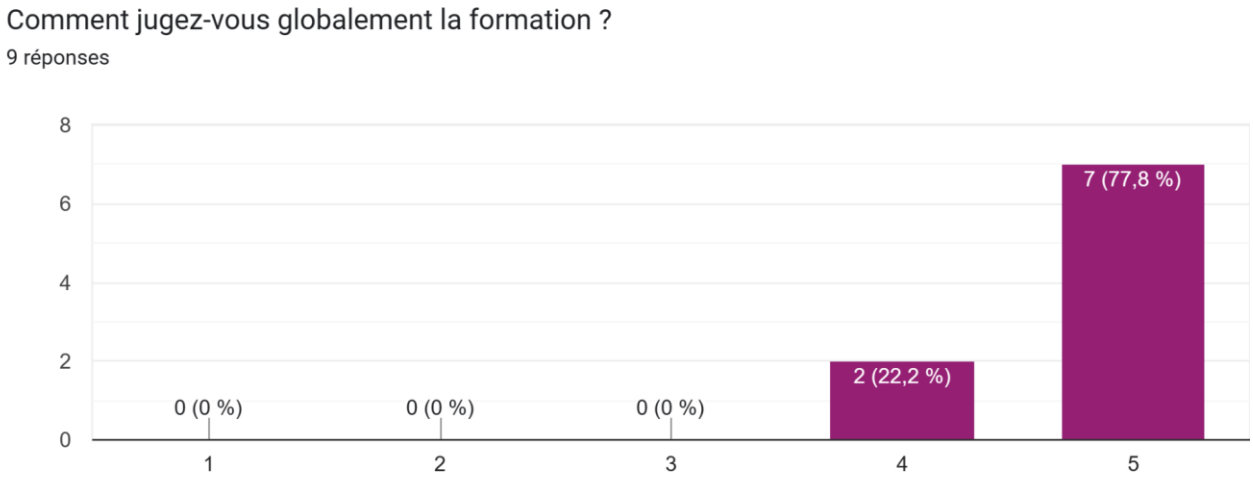

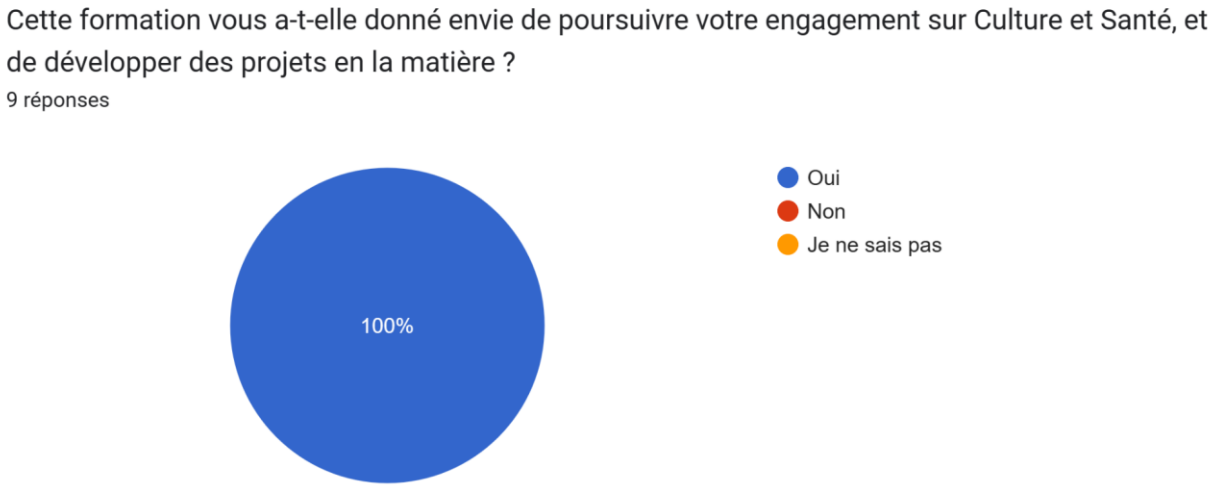

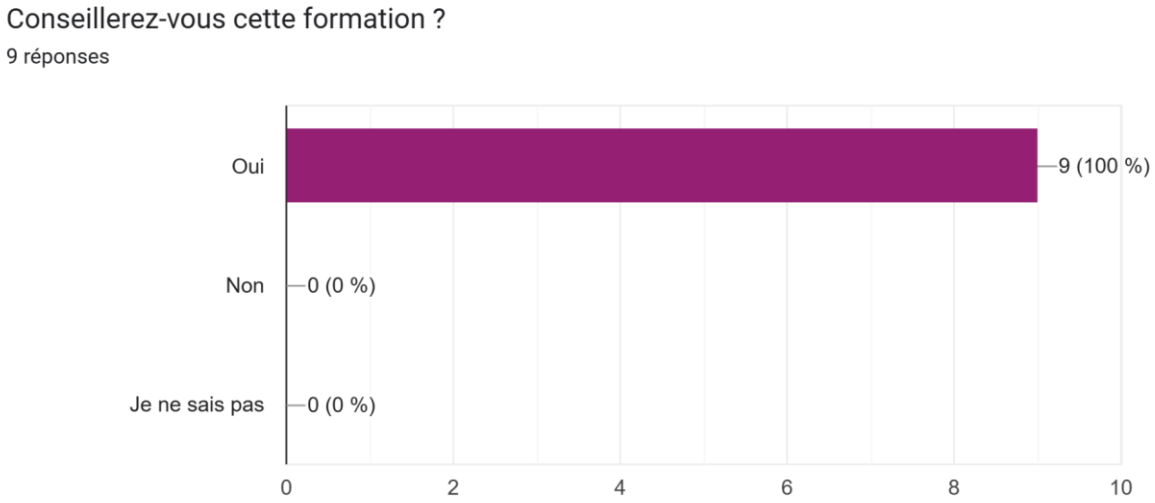

« Le bonheur, l'utilité, la satisfaction, la chance de recevoir une formation », une artiste.
« Merci pour la clarté et partage d'expérience », une cadre socio-éducatif.
« La pertinence des exercices qui permettent de mieux comprendre les enjeux et de développer de nombreuses idées »,
« Le format était idéal. A poursuivre! », un adjoint de direction en charge de la culture.
« Un accompagnement très efficace, rythmé par un timing bien géré et très bien structuré. Je suis très impressionnée par le professionnalisme de l'équipe formatrice, par son accueil et sa disponibilité à répondre à toutes questions. Bravo à vous.. et merci. », une art thérapeute.

- **Exporter nos formations.**

L'énergie mise en 2022 dans notre offre de formations n'a pas permis de travailler au développement de prestations de formation avec d'autres partenaires ou sur d'autres territoires, et aucune opportunité ne s'est par ailleurs présentée. Mais des pistes semblent émerger pour 2023.

1 formation professionnalisante
organisée par interSTICES
3 journées
9 professionnels formés
Environ **189** heures de formation sur la globalité des stagiaires
21 heures à l'échelle d'interSTICES
78 % de satisfaction

1 certification QUALIOPI pour 3 ans

- **Élargir nos possibles en termes d'accompagnement en intégrant les droits culturels**

Fin 2020, et suite au travail de réflexion mené pendant deux ans au sein d'un groupe de travail « Droits Culturels » de l'association, repéré par Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, nous avons été sollicités pour prendre part à un groupe local de travail autour des droits culturels**.** Après discussion avec le CA, **cet axe de travail a été identifié comme dans l'ADN de l'association, mais aussi nécessaire et porteur pour l'association. Nous avons donc souhaité nous investir dans ce processus en s'intégrant au côté de Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant, Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, AMTA – Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne, et le Centre de Goutelas dans un groupe suivant la formation de formateurs du Réseau 21 « Organisateur de groupes locaux droits culturels ».** Il s'agit d'un travail de formation et expérimentation de la méthode PADEIA pour pilotage ensuite d'un groupe local régional sur la question des droits culturels (total de 6 sessions de 3 jours de formations sur 1 an et demi).

Après les premiers modules de formation et plusieurs réunions avec les 4 structures partenaires, cela a donné lieu à la naissance d'un parcours d'analyse au regard des droits culturels en Auvergne-Rhône-Alpes intitulé Pratiques en chantier, fin 2021 et courant sur 2022.

Prendre du recul, questionner sa pratique, voir ce qui se joue quand l'on porte une attention aux droits culturels des personnes, y compris les siens, réfléchir seul.e et en commun : c'est ce que ce parcours propose, à travers un cycle de rencontres qui se déroulent en 2022 dans différents lieux en Auvergne-Rhône-Alpes.

- Le parcours, en quelques mots

  - *En chantier*. Dans son acception première comme "lieu où l'on procède à des travaux de déconstruction, de réparation, de construction", l'endroit du chantier correspond pleinement à la démarche que nous portons qui porte y'a son attention sur la mise au travail. Il ne s'agit pas de tout démolir, mais bien de questionner et décortiquer. Mettre en chantier, c'est bien commencer, lancer, mettre en train, en mouvement.
  - *Les pratiques*. Le choix du pluriel est conscient car elles relèvent de plusieurs champs, espaces, propres à chacun, mais ont en commun d'en appeler au concret, à l'expérience, au savoir-faire. A chacun ensuite de choisir son axe de regard qu'il soit de l'ordre de ses pratiques personnelles ou bien professionnelles.
  - *Le terme « Pratiques en chantier ! »* résume donc bien notre envie. Celle de s'ouvrir, s'offrir peut-être même, des espaces-temps pour prendre du recul et analyser, sans jugement, sa(ses) pratique(s), déconstruire ses habitudes quotidiennes, sa relation à soi et aux autres ou encore ses habitudes de travail. Si ce parcours peut bien évidemment aider à les penser différemment, tout l'enjeu est d'abord de questionner et travailler. A chacun ensuite en fonction de son contexte, sa créativité, ses valeurs propres, sans présupposé, de s'en nourrir.

- Les droits culturels

  C'est à travers ce référentiel que l'on vous propose de questionner vos pratiques. La notion de plus en plus usitée reste pourtant difficile à appréhender. Elle sera ici pour nous une manière d'apprendre à voir, à connaître et à reconnaître, une feuille de route pour cultiver ses droits et ceux des autres, un cheminement pour trouver peut-être d'autres voix de faire et de réinjecter du sens.

- L'analyse de cas

  C'est par cet outil, mis en place par le réseau Culture 21 dans la démarche Païdeia, que l'on vous propose de mettre en chantier vos pratiques. Amenée progressivement en collectif, puis faisant l'objet d'une démarche individuelle, elle permet d'analyser des cas concrets au regard des 8 droits culturels synthétisés dans la déclaration de Fribourg [identité, diversité, patrimoine, communauté, participation, éducation, information, coopération]

- Parcours

  Parce qu'un chantier s'étire sur la durée, le parcours que l'on propose a été pensé sur un peu plus d'un an, comprenant des temps de rencontres en petits groupes pour permettre aux personnes qui le souhaitent un suivi régulier et un approfondissement des réflexions, couplées avec des temps très ouverts en grand groupe pour permettre aux personnes qui le souhaitent de découvrir cette forme de mise au travail pour éventuellement s'impliquer davantage. Afin de faciliter les déplacements des personnes volontaires et leur permettre de participer à l'ensemble des temps, le cycle se déroule dans un périmètre relativement contraint (deux heures en voiture maximum entre les lieux de rencontre).

- Modalités de participation

  - *Des temps en petit groupe*. Ces temps ouverts à toute personne intéressée, souhaitant s'impliquer fortement et régulièrement dans la démarche. Ces temps permettent notamment :
    - d'échanger sur la compréhension des différents droits culturels mis en avant dans la déclaration de Fribourg ;
    - de se confronter et se nourrir de différents points de vue ;
    - de regarder sa pratique en chaussant les lunettes des droits culturels à travers la méthode d'analyse de cas ;
    - de maîtriser cet outil d'analyse avec des temps de compréhension / des mises en pratique / des temps de suivi sur la méthode / des aller-retours de commentaires et questions pour accompagner le cheminement.
  - *Des temps en grands groupes.* Ces temps sont ouverts à tous et toutes, dans la limite des places disponibles (formulaire d'inscription disponible à J - 1 mois de l'événement). Ces temps visent notamment à :
    - Partager largement autour des droits culturels en naviguant entre la théorie et la pratique ;
    - Découvrir la méthode d'analyse de cas en collectif par simple curiosité ou pour s'investir ensuite davantage ;
    - Échanger sur la compréhension des différents droits, se confronter / se nourrir de différents points de vue / expériences autour des droits culturels ;
    - Favoriser une dynamique locale impliquant différents acteurs en fonction du lieu dans lequel la journée a lieu.

- Calendrier des rendez-vous 2021 – 2022

  - Rencontre 1 : Les fondamentaux, petit groupe - jeudi 23 septembre, Saint-Bonnet-près-Riom
  - Rencontre 2 : Les fondamentaux, grand groupe - vendredi 14 janvier, Villeurbanne
  - Rencontre 3 : Approfondissements, petit groupe - jeudi 7 avril, Goutelas
  - Rencontre 4 : Témoignages, grand groupe - mardi 14 juin, Monts du Lyonnais
  - Rencontre 5 : Enseignements, petit groupe - septembre 2022, lieu à définir
  - Rencontre 6 : Capitalisation et Ouvertures sur la suite - décembre 2022.

Nous avons donc en 2021 pensé collectivement tout ce parcours et travaillé à la préparation des deux premiers temps, celui en petit groupe du 23 septembre 2021 et celui en grand groupe, du vendredi 14 janvier.
Le premier temps a réuni une trentaine de personnes, entre 5 à 6 personnes dites complices identifiées par chacun des partenaires, plus nos collègues, et a mis à jour une vraie envie de travail et de partage sur cette question des droits culturels.
Le travail est en cours pour l'organisation de la journée du 14 janvier en partenariat étroit avec le RIZE. 150 personnes sont attendues.

En 2022, interSTICES a participé à l'organisation de l'ensemble du parcours avec ses partenaires et particulièrement à l'organisation du grand groupe dans les Monts du Lyonnais le 14 juin.

PRATIQUES EN CHANTIER

Parcours d'analyse des pratiques au regard des droits culturels en Auvergne-Rhône-Alpes

AFFRÈTEMENT D'UN TRAIN SPÉCIAL !

Un groupe local à l'échelle d'une région

MARQUEURS >

DIVERSITÉ de structurations, périmètres de développement, de champs d'actions

VALEURS COMMUNES comme l'humanisme, la citoyenneté

DEBUTS D'ACTIONS ET ENVIES PARTAGÉES de se frotter encore plus aux droits culturels

1 STRUCTURE PLUS LOCALE

Château de Goutelas

C'est quoi ? Un centre culturel de rencontre

Mots-clés : humanisme, droit, création, éducation populaire

Où ? Loire Forez agglomération

Par qui ? 15 salariés

Membre de l'équipage : Sarah, chargée de la programmation et de l'action culturelle

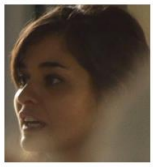

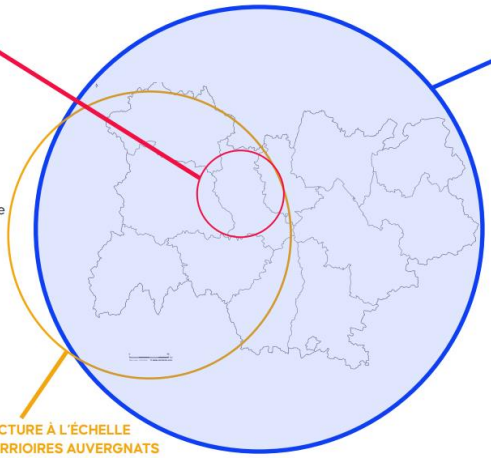

1 STRUCTURE À L'ÉCHELLE DES TERRIOIRES AUVERGNATS

Agence des musiques des territoires d'Auvergne

C'est quoi ? Collecte et valorise le patrimoine oral des espaces auvergnats, notamment en musique

Mots-clés : spectacle vivant, territoires

Par qui ? 7 salariés

Membre de l'équipage : David, directeur

3 STRUCTURES DONT LA MISSION EST RÉGIONALE

Agence Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant

C'est quoi ? Pôle d'accompagnement, d'échanges, de veille et de ressources pour les professionnels du spectacle vivant

Mots-clés : spectacle vivant, territoires

Par qui ? 11 salariés

Membre de l'équipage : Marie, chargée de missions territoire et droits culturels

Agence Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture

C'est quoi ? Pôle d'accompagnement, d'échanges, de veille et de ressources pour les professionnels du livre et de la lecture

Mots-clés : lecture, écriture, EAC

Par qui ? 15 salariés

Membre de l'équipage : Ioana, chargée de missions

interSTICES

C'est quoi ? Plateforme associative de coopération régionale Culture et Santé

Mots -clés : santé, culture, coopération, ingénierie culturelle, ressources

Par qui ? 3 salariés

Membre de l'équipage : Séverine, directrice

DESTINATIONS PROGRAMMÉES DU PREMIER VOYAGE

Enjeux du groupe

A l'échelle du territoire géographique, celui imposé par nos structures

DONNER CORPS À UN ESPACE D'ÉCHANGE

Fédérer les énergies isolées du territoire

 # Enjeu : territoire régional grand et divers

ÊTRE RESSOURCE

Favoriser la compréhension et l'appropriation en créant de la ressource

 # Enjeu : les droits culturels, c'est compliqué, c'est loin de ma pratique....

A l'échelle d'un territoire symbolique, celui inventé par nos 5 structures

INIVITER À L'INTERSECTORIALITÉ

Décloisonner nos pratiques, nos structures

 # Enjeu : trouver du commun au croisement de champs d'actions très différents

PARLER DROITS CULTURELS AU DELÀ DE LA CULTURE

Favoriser une compréhension des droits culturels à l'aune des droits humains

 # Enjeu : embarquer nos réseaux respectifs frileux ou sans connaissance

AGIR À SON ÉCHELLE

Participer à son échelle à l'action publique

 # Enjeu : embarquer nos équipes / déverrouiller les a priori des partenaires publics

LES PASSAGERS

Ensemble de nos partenaires

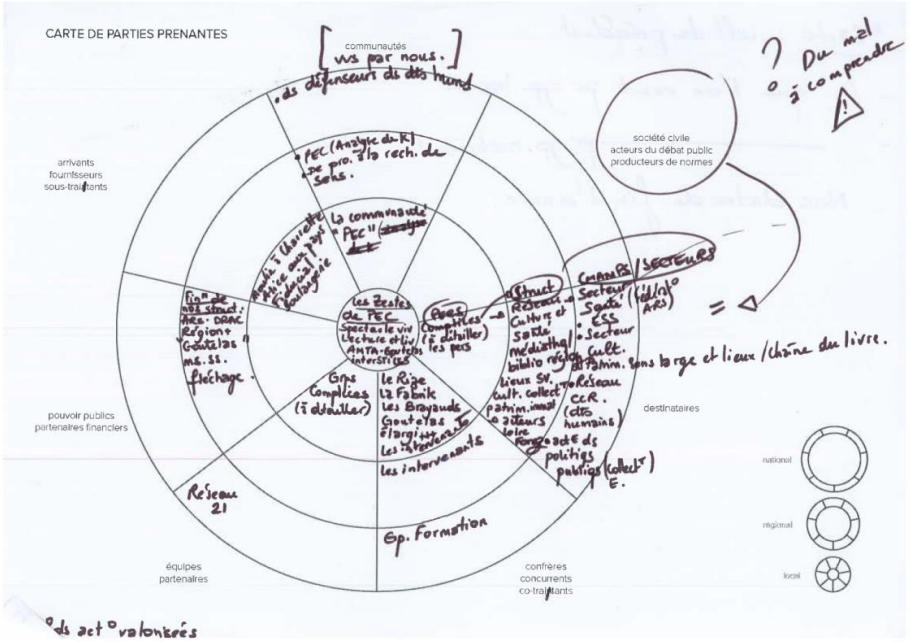

LES PASSAGERS AVEC CARTE D'ABONNÉ

Focus sur notre groupe de complices

MÉTHODE POUR CONSTITUER LE GROUPE

Invitation de 4 à 6 personnes par chacun des membres d'équipage selon 4 critères :

> Relation privilégiée
 # Enjeu : confiance pour favoriser le lâcher prise et le faire ensemble

> Intérêt pour les droits culturels
 # Enjeu : pas de pré requis en termes de connaissance mais une envie pour favoriser l'engagement ensuite

> Diversité des profils
 # Enjeu : intégrer des personnes diverses représentant largement notre champ d'actions pour permettre de le questionner dans son entièreté

> Rôle ou capacité de relais
#Enjeu : essaimage et mobilisation d'autres

Puis cooptation d'autres personnes :

> Par nous
> Par les 1ers complices

COMPOSITION

Une trentaine de personnes invitées initialement // un noyau dur d'une vingtaine de personne ensuite avec des sorties – des entrées

> Différents territoires :
Ain, Allier, Ardèche, Haute-Loire, Loire, Puy-de-Dôme, Rhône > Rural / Urbain
Travaillant sur des enjeux régionaux, départementaux, ou locaux à l'échelle de collectivités ou de micro-territoires

> Multisectoriel :
spectacle vivant, musique, patrimoine,bibliothèque, hospitalier, médico-social, éducation populaire…

> Diversité de structures :
collectivité territoriale, association, lieu culturel public, hôpital, établissement médico-social…

> Diversité de profils :
artiste, secrétaire général, chargé de formation, responsable des publics, directeur d'établissement culturel, chargé de production, chargé de diffusion, chargé de coordination culturelle, chargé de communication, chargé de culture en établissement de santé, directeur d'établissement de santé, retraité gérant d'un lieu…

> Hétérogénéité des connaissances sur les droits culturels :
- du néophyte à l'engagé très formé

(c) Pratiques en chantier

POUR FAIRE QUOI ?

> Cheminer

> Construire avec nous ce cheminement

> Explorer

> Essaimer ensuite

LE VOYAGE

Pratiques en chantier – 4 notions clés du parcours

> Un chantier

- Un lieu de mise au travail
- Pas tout démolir, mais questionner et décortiquer
- Mettre en chantier, c'est bien commencer, lancer, mettre en train, en mouvement

> Autour des pratiques

- Plusieurs champs, espaces, propres à chacun
- Référence au concret, à l'expérience, au savoir-faire
- Liberté de regard pour chacun : pratiques personnelles / pratiques professionnelles

(c) Barbera Visser

> Par l'analyse de cas

- Centré autour de l'analyse de case, outil utilisé de réseau Culture 21 dans la démarche Païdeia
- Approche progressive en collectif
- Invitation ensuite à une démarche individuelle

> Dans le cadre d'un parcours

Un chantier s'étire sur la durée > parcours d'1 an et demi, avec :

- des temps de rencontres en petits groupes > suivi régulier et approfondissement
- des temps très ouverts en grand groupe > découverte de cette forme de mise au travail

= PRATIQUES EN CHANTIER

Envie de s'ouvrir, de s'offrir peut-être même, des espaces-temps pour prendre du recul et analyser, sans jugement, sa(ses) pratique(s), déconstruire ses habitudes quotidiennes, sa relation à soi et aux autres ou encore ses habitudes de travail.

LES PETITES DESSERTES

Les temps en petit groupe

Avec qui ?

- proposé au groupe de complices
- mais ouverts à toute personne intéressée par cooptation

Pour faire quoi ?

- échanger sur la compréhension des différents droits culturels
- se confronter et se nourrir de différents points de vue
- regarder sa pratique «en chaussant les lunettes» des droits culturels à travers la méthode d'analyse de cas
- maîtriser l'outil d'analyse

Comment ?

- temps de compréhension
- interventions
- mises en pratique
- temps de suivi sur la méthode
- aller-retours de commentaires et questions

4 rencontres en petit groupe

5 co-animateurs.trices

6 études de cas travaillées collectivement à l'oral

Une moyenne de **25** complices présent.e.s

4 études de cas individuelles par écrit

0 à 3 intervenants extérieurs par sessions

8 juin 2021 au Château de Goutelas, Marcoux (42)
1ère rencontre - Construire ensemble la démarche
30 pers

23 septembre 2021 aux Brayauds, Saint Bonnet près Riom (63)
2e rencontre – Comprendre et s'approprier les droits culturels
30 pers

7 avril 2022 au Château de Goutelas, Marcoux (42)
3e rencontre – Nourrir ses questionnements et son argumentaire
30 pers

29 septembre 2022 à La Villa Gilet, Lyon (69)
4e rencontre – Explorer les typologies
20 pers

« *Il est beau ce groupe !* »

« M'a permis de manipuler méthodes et notions avec agilité et légitimité. Continuer ces moments pour soutien, échange de pratique, écoute... »

(c) Pratiques en chantier

« J'ai envie de faire une analyse de cas. »

(c) Pratiques en chantier

LES GRANDES DESSERTES

Les temps en grand groupe

Avec qui ?
- Ouverts à tou.te.s

Pour faire quoi ?
- Partager largement autour des droits culturels
- Découvrir la méthode d'analyse de cas en collectif
- Échanger sur la compréhension des différents droits
- Se nourrir de différents points de vue / expériences autour des droits culturels
- Favoriser une dynamique locale impliquant différents acteurs en fonction du lieu dans lequel la journée a lieu.

Comment ?
En navigant entre théorie et pratique :
- Temps de compréhension
- Interventions d'experts ou de chercheurs
- Mises en pratique
- Echanges

3 rencontres en grand groupe

Une moyenne de **90** participant.e.s

5 co-animateurs.trices

8 à 10 intervenants extérieurs

Une dizaine d'études de cas travaillées collectivement à l'oral

14 janvier 2022 au Rize et MJC, à Villeurbanne (69)
3e rencontre – Accueillir la diversité des expressions culturelles
120 pers

14 juin 2022 au Château de Pluvy, à Saint-Symphorien sur Coise (69)
5e rencontre – Les droits culturels, du témoignage aux questionnements
66 pers

17 janvier 2023 au Château de Goutelas, à Marcoux (42)
7e rencontre – Vers les droits culturels et au-delà !
Entre 80 et 100 personnes attendues

Publication d'un *Retour sur…*
après chaque rencontre en grand groupe, disponibles en ligne sur les sites web des structures co-organisatrices >

LES CORRESPONDANCES

Des temps associés

> Pour l'équipage

6 modules de formation avec Réseau Culture 21

40 réunions de travail / pilotage

(c) Pratiques en chantier

> Avec nos partenaires

Journée préliminaire organisée par Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle vivant et Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture
7 juin 2021
80 pers

Formation de Filigrane
Présence de Ioana en janvier 2022
Participation programmée de Séverine en janvier 2023

Exploration partagée du territoire dans la Communauté de Communes de Val de Drôme
Participation au comité d'orientations de Ioana et Marie

Journée en résonance organisée par la Bibliothèque Municipale de Lyon
< 24 novembre 2022
Participation de Ioana et David
100 pers

LES RETARDS

Les difficultés rencontrées

> **Manque de temps** pour toutes les parties prenantes

> Complexité des **contextes professionnels**

> Enjeu du **territoire régional**

> Difficulté de **décloisonner** et de toucher au-delà du secteur professionnel culturel

> Pas d'**essaimage** au-delà du cercle 2

> Difficulté de **croisement avec les autres groupes locaux** de notre Région

> Gestion des **impacts sur l'intime**

> Incapacité à dépasser l'étude de cas collective pour **passer à l'écriture individuelle**

> Difficulté de se **mobiliser autour** du commentaire **des études de cas**

LES ARRIVÉES

Les impacts repérés

> **Richesse des rencontres** pour toutes les parties prenantes

> Emergence d'un **réseau réel et vivant**

> Des **déclics** sur les droits culturels

> Un **consensus** sur l'intérêt de la méthode

> Un cheminement entamé qui suscite **l'envie de poursuivre**

> **Embarquement d'équipes** au-delà des personnes

> **Embarquement de structures**

Développer notre réseau

Poursuivre le travail de sensibilisation engagé par secteur professionnel

- **Démultiplier les interventions de sensibilisation en direction du milieu sanitaire.**

Au-delà de la diffusion de la mallette pédagogique, il s'agit d'une part de démultiplier les interventions de sensibilisation auprès de professionnels de santé (instituts de formation pour professionnels de la santé type IFSI, IFCS, ou pour les travailleurs sociaux tels l'ADEA, lycée professionnel, etc… souvent en lien avec les comités locaux), et d'autre part de les rationaliser en les pensant peut-être à l'échelle des territoires, en identifiant au sein de l'association des personnes ressources en la matière, etc. Le repérage et la rationalisation des personnes ressources au sein de l'association en la matière a débuté en 2019. Néanmoins, du fait de la crise sanitaire, ce travail n'a pu se poursuivre en 2020 et 2021. Il sera relancé dès que possible.

En sus, nous avons bien sûr, tout au long de l'année, rencontré de nombreux établissements de santé, leurs directeurs ou leurs porteurs de projets culturels pour les accompagner dans leur démarche, qu'elle soit nouvelle, en difficulté ou en recherche de renouvellement, pour les informer des objectifs et enjeux de la démarche *Culture et Santé*, mais aussi d'interSTICES, les accompagner dans la construction de leur politique culturelle et de leurs projets.

- **Créer des passerelles plus naturelles entre interSTICES et le secteur culturel en travaillant à une meilleure compréhension de sa part de la démarche culturelle en espace de santé.**

Suite au succès des journées professionnelles « *Les Rencontres Relations Publiques* » organisée en 2017 au Théâtre de la Ville de Valence, en partenariat avec la Comédie de Valence, et « *Expositions et Publics* » en 2019 à Bourgoin-Jallieu en partenariat avec le musée de la Ville, nous savons que ce travail à la rencontre des acteurs culturels est primordial. Il nous positionne auprès d'eux comme acteur les accompagnant dans leurs réflexions sur leurs pratiques mais aussi comme espace de rencontres avec des milieux de développement de leurs actions. Il impacte souvent l'envie de ces équipements culturels et équipes artistiques de s'engager dans l'association.

Il est à noter que le travail engagé dans le cadre de Pratiques en chantiers autour des droits culturels a permis d'impacter fortement la place d'interSTICES dans le paysage culturel régional. Cela a en effet accru tout autant notre rayonnement auprès des acteurs culturels que notre légitimité. Les relations partenariales étroites engendrées, et cultivées maintenant régulièrement, avec l'Agence Spectacle Vivant Auvergne-Rhône-Alpes pour le secteur spectacle vivant, l'Agence Livre et Lecture Auvergne-Rhône-Alpes pour le secteur du Livre, et l'AMTA – Agence des Musiques de Territoires d'Auvergne pour le domaine des musiques traditionnelles et du patrimoine immatériel sont précieuses car elles ont des effets important en termes de réseaux, de connaissances d'acteurs et de transversalité, et de possibles.

Nous avons par ailleurs participé activement à l'organisation du Colloque *L'Humain au beau milieu*, organisé par les FRANCAS du Rhône et le réseau animation médiation culture (le « RAM-C ») les 17, 18 et 19 octobre 2022. Depuis plus de vingt ans, ce réseau oeuvre à multiplier les espaces de rencontres entre les arts et les humains. Le RAM-C conduit donc des actions en réponse à plusieurs ambitions pour le monde de demain :

- de la libre participation de chacun·e à la vie culturelle,
- l'affirmation des droits culturels,
- le développement de la démocratie culturelle,

Les métiers de l'animation socio-éducative, de la médiation culturelle, de l'enseignement ainsi que ceux du social et du médico-social figurent parmi les professions pour lesquelles la relation occupe une place centrale. Nombreux sont aussi celles et ceux qui pensent que les œuvres et, de manière plus générale, les productions culturelles peuvent contribuer à établir ou rétablir cette relation et placer « l'humain au beau milieu ». Bien évidemment, interSTICES partage cette conviction et a en ce sens souhaité s'associer à cet événement. Nous avons participé aux nombreuses réunions de pilotage et également co-animé 2 ateliers avec Karine Chièze de l'Opéra de Lyon. L'expérience a été riche que ce soit en nourriture réflexive qu'en échanges partenariaux. Elle a permis de consolider les relations déjà entretenues avec certains acteurs culturels, d'en créer d'autres, y compris au-delà du secteur culturel, également dans le secteur de l'éducation populaire.

- la place des artistes et des structures culturelles dans une politique de la relation,
- le renforcement de la coopération interprofessionnelle,
- la reconnaissance des acteurs de la médiation culturelle et de l'éducation populaire.

Nous avons également continué à intégrer les réflexions actuelles sur l'Éducation artistique et culturelle, en systématisant le lien avec les CTEAC – convention de territoire à l'éducation artistique et culturelle en nous donnent informer de leur mise en place et de leurs actions, en systématisant leur invitation sur nos actions ou dans les comités locaux, et en pensant de nouveaux outils à construire en la matière.

- **Développer notre réseau dans le secteur médico-social.**

Dans ce secteur, beaucoup de choses restent encore à construire. Le lancement du premier appel à projets annuel *Culture et Santé* volet Médico-social fin 2015 et sa réédition en 2016 et 2017, la bourse aux projets lancée ces mêmes années en partenariat avec la Fondation du Crédit Coopératif, ainsi que l'ouvrage *L'art n'a que faire des lisières* publié par nos soins aux Editions La Passe du Vent et le temps de présentation publique qui l'a accompagné, ont été des premiers jalons qui nous ont permis d'intégrer ce secteur, et d'être identifiée comme structure ressource sur la thématique *Culture et Santé*. Ils ne sont néanmoins pas suffisants, et le secteur médico-social étant tellement dense et foisonnant, les efforts en termes de transmission d'informations sur notre existence et la démarche de développement culturel et artistique dans les établissements et services médico-sociaux ne fait finalement que commencer et doit trouver des modalités diverses et variées.

Nous avons donc continué à prendre des contacts plus étroits et à travailler nos relations avec d'une part divers organismes gestionnaires déjà approchés et d'autre part avec les Départements : *participation et intervention dans le cadre de la journée d'installation des référents culturels de la Fondation OVE, partenariat avec l'ADEA dans le cadre d'une formation à l'attention des travailleurs sociaux, réunions régulières avec les Départements les plus investis pour articuler nos dynamiques respectives, rencontres ciblées avec des organismes gestionnaires têtes de ponts du secteur (ODYNEO, APF…).*

 # 1 parcours Pratiques en Chantiers autour des droits culturels
5 partenaires co-animateurs
0 à 3 intervenants extérieurs par session
4 rencontres en petits groupes
une moyenne de 25 complices issus de nos réseaux
6 études de cas travaillées collectivement à l'oral, **4** à l'écrit
3 rencontres en grands groupes
une moyenne de 90 participants
8 à 10 intervenants extérieurs sur chaque rencontre
une **dizaine** d'étude de cas à l'oral

 # une trentaine de rencontres
avec des établissements de santé, des organismes gestionnaires, des établissements / services médico-sociaux ou encore des représentants de départements.

 # une dizaine d'interventions
auprès de futurs professionnels de la Santé ou de la Culture au sein de leurs instituts de formation.

Travailler au rayonnement de l'association, de ses adhérents, de ses projets.

Communiquer plus et mieux

Animation du site internet.

Le site internet d'interSTICES, créé en 2013, joue bien son rôle.

Il est toujours très bien référencé par les principaux moteurs de recherche sur le web. Beaucoup de prises de contact téléphoniques ou courriels sont d'ailleurs toujours issues de recherches sur internet pour la thématique *Culture et Santé*, qui ont dirigé les internautes vers notre site. Cela est le fruit d'un travail régulier de mise en ligne et d'actualisation notamment par le biais de l'onglet actualités, l'intégration de nouveaux documents ou encore le renouvellement des visuels. Cela représente un temps de travail non négligeable.

Les rubriques délaissées auparavant faute de temps sont maintenant étoffées régulièrement. Une attention particulière est toujours donnée à la mise en ligne d'éléments dans la rubrique ressources : des travaux sont sans cesse ajoutés à la page [*Culture et Santé* Auvergne-Rhône-Alpes], et de nombreuses productions sont désormais consultables sur la page [Réalisations *Culture et Santé*]. Depuis 2016 et le recrutement d'une assistante de projet en charge notamment des questions de communication, régularité et diversité ont été atteints dans la mise en ligne d'articles de valorisation, faisant de notre site internet, selon les propos mêmes de Benoît Guillemont, conseiller action culturelle et territoriale (Rhône et Loire), et en charge de la politique interministérielle *Culture et Santé*, à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, « une mine d'or sur *Culture et Santé*. *J'ai rarement vu un site aussi bien documenté et fourni* ».

À la suite du constat d'obsolescence de la version joomla de notre site entravant son utilisation optimale (notamment l'agenda participatif pour les adhérents) et la migration engagée en 2017, l'utilisation de l'outil agenda est de nouveau opérationnelle pour les adhérents depuis 2018. Accompagné d'un mode d'emploi réactualisé, un certain nombre d'adhérents s'est réapproprié et a systématisé cette année l'utilisation de cet outil agenda. Cette amélioration s'est couplée à la création dans la lettre d'informations d'une rubrique « *Adhérents ? Mais encore…* ». Celle-ci permet une mise à jour échelonnée mais réelle des pages adhérents sur le site. Cette reprise en mains par les adhérents avait déjà porté ses fruits en 2018 et s'est poursuivie en 2019 : immédiateté et réactivité de la communication sur leurs événements d'une part, allégement de la charge de travail en termes d'alimentation du site pour l'équipe d'interSTICES.

Nouvelle peau pour notre site internet. L'anniversaire des dix ans d'interSTICES en 2022 valait bien un petit lifting pour son site internet qui commençait donc à marquer sérieusement les outrages du temps ! Confiée à l'entreprise Nosyweb, la refonte permet aujourd'hui de gagner en esthétique et en modernité, notamment avec un affichage plus responsive pour les appareils mobiles, une arborescence plus simple et un esthétisme plus agréable notamment avec plus de visuels. Reste néanmoins du fait de cette refonte à travailler de nouveau son référencement.
La prochaine étape est également en 2022 l'intégration d'une cartographie interactive pour donner davantage de visibilité aux projets *Culture et Santé* et aux adhérents de l'association. d'arborescence et présente aujourd'hui plus de visuels.

A l'occasion de la refonte du site, un travail de remobilisation des adhérents sur l'utilisation des pages agenda a été engagé. Il est d'autant plus nécessaire que le peu d'événements publics des deux dernières années suite à la crise a mis un coup d'arrêt aux habitudes déjà peu nombreuses en la matière.

Par ailleurs, au quotidien :

- Nous veillons à l'actualisation des contenus et à la justesse de nos informations, mais aussi de notre bon référencement ;
- Nous actualisons les pages dédiées à nos adhérents. Il est à noter que dans ce cadre l'ajout d'une rubrique [*Adhérents ? mais encore…*] a permis de faciliter la mise à jour de ces pages mais aussi

d'offrir plus de visibilité aux structures adhérentes qui ont chacune à leur tour un article dédié à leur politique *Culture et Santé*,
- Nous mettons régulièrement en ligne de nouveaux projets dans la rubrique ressources pour leur donner une seconde vie.

□ Diffusion de la lettre d'information régionale.

Il existait déjà avant la création d'interSTICES une lettre d'information sur l'actualité régionale *Culture et Santé*. Nous avons donc poursuivi le travail engagé en la matière. Cet outil a en effet été salué à plusieurs reprises, que ce soit par les financeurs ou les porteurs de projets, comme un outil précieux de valorisation de la richesse des actions développées. En 2015, nous avions fait le choix de dédier du temps et un budget à la réflexion graphique autour d'une nouvelle lettre d'information plus design, plus claire et plus pertinente. Ce chantier avait été mené avec l'atelier Perluette et Charline Bourbon. Nous nous étions également dotés du logiciel InDesign. Le premier numéro de la nouvelle lettre avait pu être diffusé au mois d'avril 2015.

Depuis, cet outil, diffusé mensuellement, ne cesse d'asseoir son succès. Les lecteurs saluent toujours l'élégance, la sobriété et la clarté du graphisme, ainsi que la richesse des contenus qui donnent à voir la pluralité et la diversité des projets développés. Nous avons d'ailleurs régulièrement des demandes de nouvelles inscriptions. Beaucoup de porteurs de projets nous énoncent l'intérêt de cet outil pour légitimer davantage leurs actions auprès de leur hiérarchie par leur inscription dans un cadre régional. Pour nos financeurs, c'est un document concret témoignant de l'ampleur et de la diversité des projets à l'œuvre.

Il nous reste néanmoins toujours à travailler quelques éléments techniques : accessibilité des liens de la lettre en corps de mail, lisibilité des polices (taille et corps), notamment pour les personnes atteintes de déficiences visuelles et poids de la lettre.

Depuis 2017, l'ensemble des numéros de la lettre est archivé sur le site d'interSTICES, et ainsi valorisable et réutilisable. Chaque année sont publiés entre 10 et 12 numéros, puisque la fréquence choisie est mensuelle.

Chaque mois, cela induit de :
- Collecter les informations sur les projets de nos adhérents et du réseau *Culture et Santé*.
- Être en veille sur les programmations et ressources en lien avec notre périmètre d'actions sur notre territoire, mais aussi à l'échelle nationale et internationale.
- Rédiger des articles de fond.
- Travailler à étendre notre lectorat en proposant systématiquement l'inscription de nouveaux contacts dans la liste des destinataires.

En 2022, 7 numéros ont été réalisés. Chaque lettre est adressée à environ 5 000 destinataires.

□ Exister sur les réseaux sociaux.

L'association dispose depuis début février 2017 d'une page Facebook. Cette page compte aujourd'hui 709 abonnés (530 en 2019, 462 en 2018), un chiffre encore modeste, mais en hausse chaque jour. L'ouverture via cette page Facebook aux réseaux sociaux est importante pour le rayonnement de nos actions et de celles de *Culture et Santé* en atteignant d'autres publics que ceux habituels. Elle permet notamment de diffuser et sensibiliser davantage le grand public à notre démarche et de l'inviter à de nombreux événements. Elle renforce aussi notre présence au sein de notre public en nous permettant de jouer sur un autre registre de communication que la lettre d'informations, plus immédiat, plus direct, plus sensible également. Il est intéressant de noter d'ailleurs que depuis 2 ans beaucoup de nos adhérents surfant sur cette dynamique ont eux aussi créé des pages Facebook ou des lettres d'information enrichissant ainsi les ramifications de cette stratégie de communication autour de *Culture et Santé*.

Nous avons en 2022, avec l'arrivée d'Olivia, pu créer une page Linkedin. En quelques mois, la page a déjà environ 700 abonnés (environ 50% d'Auvergne-Rhône-Alpes) avec en moyenne 76 nouveaux abonnés par mois. tous les 30 jours. Toutes les statistiques de la page sont actuellement en progression. Surtout, il est intéressant de voir que ce réseau nous permet d'une part de diversifier notre auditoire (plus de profils de directeurs ou de managers notamment) mais aussi notre propos (orientations davantage sur les pratiques professionnels, l'évolution des secteurs alors que Facebook se tourne plus vers les valorisations de projets). Des impacts ont déjà été clairement ressentis : présence à des comités locaux suite à communication sur la page, prise de contacts et renseignements via la page, etc…

L'animation de ces réseaux sociaux demande toutefois beaucoup de temps en termes de mise en ligne, d'animation et de modération. Nous avons déjà trouvé des modalités de travail plus pertinentes nous permettant une présence vraiment régulière, telle que nécessaire avec ce type d'outil (programmation de publications par exemple), mais c'est encore largement perfectible. C'est notamment pour cette raison que, pour l'heure, nous ne cherchons pas à développer notre présence sur d'autres réseaux, type twitter ou instagram, bien qu'il y ait certainement là aussi une pertinence en termes de cibles. Ils exigent aussi des compétences très spécifiques par ailleurs.

- **Diffuser nos outils sensibles.**

Les vidéos "*Ce n'est pas rien*" et les "*enVIEs*" réalisés par Jérémy Aubert continuent d'être présentées régulièrement dans des réunions de comités locaux, des temps de sensibilisation / formation ou encore en interne dans les établissements de santé pour faire davantage comprendre ce qu'est *Culture et Santé* et interSTICES, et ce qui s'y joue (comités locaux de l'Ain, du Puy-de-Dôme par exemple, formation ADEA…). Ces outils vidéos sont décidément précieux.

Valoriser et diffuser les oeuvres réalisées

- **Enrichir le centre de ressources préexistant.**

Ce travail a été effectué tout au long de l'année 2022.

Nous n'avons pas mis en place une politique d'achat particulière, mais d'une part, collecté les traces ou objets produits dans le cadre de projets *Culture et Santé* subventionnés par le programme régional, ou dans le cadre des politiques culturelles développées par nos adhérents, et d'autre part reçu de la part de nos partenaires sur l'ensemble du territoire français des ouvrages ou autres réalisations. L'association a aussi souhaité en 2018 poursuivre son abonnement à Juris art etc., mensuel du droit et de la gestion des professionnels des arts et de la culture, afin d'étoffer ses connaissances juridiques et de disposer d'outils en la matière.

Ce fonds nécessiterait toutefois toujours à moyen terme d'être inventorié et référencé d'autant que l'espace de stockage dédié est de plus en plus limité, ce qui ne facilite pas la lisibilité sur les ressources disponibles.

A noter également qu'un travail de stockage des supports de communication des différents projets *Culture et Santé* de la Région est à l'œuvre depuis plusieurs années déjà. Celui-ci mériterait toutefois aussi de faire l'objet d'un travail d'archivage plus rigoureux. Rita Guokdjian, en stage en 2015 au sein de l'association, avait commencé à inventorier les documents textuels de ce fonds, mais ce travail n'a pu être depuis poursuivi.

- **S'emparer ou créer des espaces de monstration des productions**

Bien que plusieurs pistes de coopération aient été travaillées durant l'année, aucune n'a réellement pu aboutir faute de temps et de pertinence pour un travail de présentation spécifique. Néanmoins, le travail de mise en

réseau se poursuit pour créer des opportunités nouvelles de monstration des productions, nous l'espérons sur 2023.

Tisser des partenariats

Développer des collaborations régionales

En 2022, nous avons continué d'œuvrer à l'extension de notre réseau, et de nos partenariats.

Nous avons toutefois eu du mal à accroître mais même à conserver nos adhérents, qui ont cette année été touchés très fortement par les suites de la crise sanitaire d'une part, mais aussi par les changements de politiques culturelles. confirmé leur engagement pour l'année**.** Nous avons ainsi enregistré un nombre d'adhérents en recul (85 en 2022 contre 103 en 2021). L'association est ainsi composée de 29 structures sanitaires, 9 structures médico-sociales, 24 structures culturelles et 23 professionnels à titre individuel.

Nous avons au niveau régional continué à travailler au rapprochement avec quelques structures coordinatrices que ce soit par le biais de Pratiques en chantiers ou encore du réseau RAM-C comme présenté précédemment.

Un partenariat inter-régional.

Nous avons enfin œuvré à des liens toujours plus étroits avec d'autres territoires en France, qui partagent avec nous une même conception de *Culture et Santé.*

En 2018, nous avions fait se rejoindre et aboutir les collaborations à l'œuvre par **l**a formalisation d'une structuration en réseau inter régional, nommé ENTRELACS - Espace National de Travail, Ressources (ou Recherche), Échanges et Lien entre Arts, Culture et Santé. Une charte a été signée par l'association interSTICES avec 6 autres structures membres fondatrices :

- Arts et Santé, la Manufacture (Ile-de-France) ;
- Le Centre de ressources régional Culture et Handicap (Occitanie) ;
- Le Pôle Culture et Santé Nouvelle-Aquitaine (Nouvelle Aquitaine)
- L'ESAT La Bulle Bleue (Occitanie) ;
- L'ESAT l'Evasion à Sélestat (Grand Est) ;
- Résonance Contemporaine (Auvergne-Rhône-Alpes).

Ce réseau ENTRELACS s'attache à défendre :

- L'affirmation de la place de l'art et de la culture sur les territoires de la santé, comme un droit fondamental de chaque personne ;
- La promotion de l'exigence artistique dans les projets et les pratiques ;
- La volonté de contribuer à déconstruire les préjugés tant sur la maladie, les handicaps, les fragilités, que sur l'art et la culture ;
- La nécessité de la rencontre dans une dynamique d'ouverture et d'inclusion, en encourageant l'expression de chacun dans toutes étapes du projet.

Autour de ses valeurs partagées, le réseau vise à :

- Consolider le dialogue, l'échange, et le partage entre ses membres par une mise en réseau plus formelle et régulière ;

- Partager les actualités et éléments d'informations sur les politiques générales et locales, les initiatives et les expérimentations ;
- Contribuer à un rayonnement et une circulation plus grands des projets et des initiatives développés dans les territoires ;
- Dynamiser les pratiques de ses membres par la mutualisation de leurs savoir-faire, compétences, et le partage d'expériences ;
- Produire et partager de la ressource ;
- Travailler à une meilleure compréhension et communication ;
- Constituer une force collective de proposition ;
- Alimenter le débat public et porter les enjeux de la rencontre entre culture et santé de manière plus visible auprès de la société civile ;
- Participer à l'avenir des politiques publiques en engageant un travail de veille, de réflexion et de prospection.

Chaque signataire s'est pour rappel engagé à :

- Être à l'écoute des autres membres du réseau ;
- Soutenir l'action des membres du réseau en se positionnant comme relais d'information et de communication de leurs projets ;
- Coconstruire des modalités d'actions collectives ;
- Travailler à la reconnaissance et à la lisibilité du réseau de manière collégiale et dans l'intérêt de tous.

L'année 2022 a malheureusement été marquée par la dissolution de notre structure sœur en Ile-de-France, Arts et Santé La Manufacture. Au-delà des valeurs et de l'engagement militant partagés, de nos cheminements conjoints dès les débuts ou plus récemment au sein du réseau Entrelacs, c'était un partenaire important avec qui nous savions pouvoir construire avec transparence, bienveillance et sens. La Manufacture était un écosystème de coopération précieux pour Culture et Santé. Elle a fait beaucoup pour nombre d'acteurs à l'échelle de son territoire et d'ailleurs, a construit énormément d'actions de collaboration, de mutualisation, et de sensibilisation. Elle a été portée brillamment par Laetitia Mailho sa fondatrice et Rita Guokdjian.

Dans le même temps, cette même année, nous avons acquis au sein du réseau un nouveau partenaire. Le B.I.P. - Bureau d'Inspirations Partagées, Arts & Santé Hauts de France a en effet rejoint le réseau en fin d'année. Le B.I.P soutient, accompagne et impulse le développement de projets et de rencontres entre des artistes professionnels, des usagers et des équipes de santé, et se positionne comme un « facilitateur » dans cette démarche en région Hauts-de-France. Il rassemble des personnes aux compétences riches et multiples dans les champs de la culture et de la santé, engagées depuis de nombreuses années pour défendre la place des actions artistiques dans les structures du sanitaire et du médico-social.

En 2022, nous avons échangé à plusieurs reprises en distanciel mais aussi en présentiel pour échanger sur nos problématiques partagées, imaginer des pistes d'actions collectives. Nous avons eu plaisir à organiser la dernière des rencontres de l'année le 20 décembre à la Ferme du Vinatier. Des retrouvailles en présentiel après de longs mois à distance.

Lettre d'informations **« Aux interstices *Culture et Santé* »** **# 7 numéros**

 # 15 projets valorisés sur les pages ressources du site d'interSTICES

Animation **#1 page Facebook** avec **860** abonnés
Animation **#1 page Linkedin** avec **690** abonnés

#une dizaine de projection du film
« Ce n'est pas rien… Regards sur les interstices *Culture et Santé* »

avec le réseau ENTRELACS
 # '4 réunions en distanciel
 # 1 rencontre accueillie par interSTICES à la Ferme du Vinatier
en présence de tous les membres du réseau

Être facilitateur de projets

En 2015 et 2016, le partenariat construit avec la Fondation du Crédit Coopératif avait permis à interSTICES de se positionner dans un soutien plus direct, financier, auprès de certains de ses adhérents. Plusieurs projets ont ainsi pu être portés avec succès.

En 2022, nous souhaitions poursuivre ce rôle, impulsé par notre rencontre avec la Fondation du Crédit Coopératif, en cherchant d'autres partenariats privés pouvant nous aider à soutenir non seulement l'action d'interSTICES mais aussi à nouveau celle de nos adhérents.

Faute de temps mais aussi d'opportunités ou de rencontres pertinentes, nous n'avons pas pu formaliser un partenariat avec une Fondation ou un mécène ouvrant sur un soutien financier, et donc nous offrant des possibles en termes de positionnement comme facilitateur de projets.

Nous espérons qu'à l'avenir nous pourrons de nouveau ouvrir un chantier de ce type, pour réinventer un partenariat similaire. L'arrivée d'Olivia pourra certainement y contribuer.

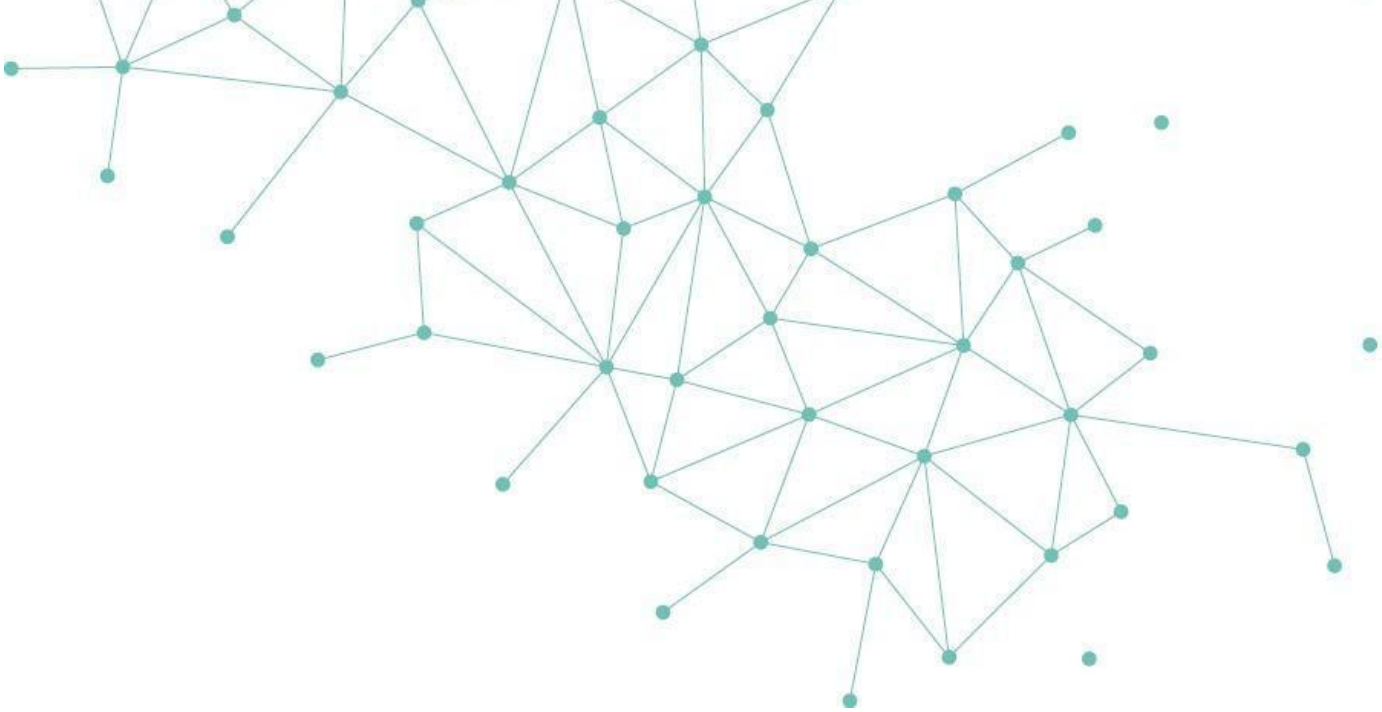

NOS ACTIONS

POUR LE COMPTE DE

Le contexte

Les actions « pour le compte de » relèvent de l'ingénierie culturelle auprès de l'Etat et des collectivités territoriales. En effet, au regard de notre positionnement comme lieu ressource régional sur la thématique *Culture et Santé*, et donc de notre expertise en la matière, interSTICES propose selon les opportunités de collaboration de mettre à disposition ses savoirs et savoir-faire.

Dès notre création en 2012, nous avons donc proposé aux financeurs du programme *Culture et Santé* en Auvergne-Rhône-Alpes, l'Agence régionale de santé, la Direction régionale des affaires culturelles et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, d'apporter un soutien logistique et technique à la coordination et animation du dispositif en place.

Cette assistance à maîtrise d'ouvrage nous est confiée depuis 2012. Une nouvelle proposition d'assistance à maîtrise d'ouvrage *Culture et Santé* Auvergne-Rhône-Alpes a été proposée et acceptée pour pour l'année 2021.

Rappel du contexte

Dans le prolongement de la convention de 1999, une nouvelle convention « Culture et Santé » a été signée le 6 mai 2010 par le ministère de la Santé et des Sports et le ministère de la Culture et de la Communication. Cette convention affirme que « *favoriser l'accès du plus grand nombre aux pratiques culturelles et aux œuvres est la mission fondatrice du ministère de la culture et de la communication [et que] le ministère de la Santé et des Sports a pour mission fondamentale de promouvoir une politique de la santé qui prenne en compte toutes les dimensions de la personne* ». Elle a pour but « *de réaffirmer l'importance d'une action interministérielle en matière de culture et de développer celle-ci au sein des établissements de santé* ». Cette nouvelle convention a permis également d'élargir la politique interministérielle « *Culture à l'hôpital* » à « *Culture et Santé* ».

Elle prévoit ainsi, au titre 2 et à l'article 10, un élargissement au secteur médico-social : « *Le ministre de la Santé et des Sports et le ministre de la Culture et de la Communication conviennent de l'opportunité d'étendre le dispositif «* Culture et Santé *» aux établissements médico-sociaux, à titre expérimental* ». Cette volonté « *s'inscrit dans la perspective de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires* », la loi HPST – Hôpital Patient Santé et Territoires - qui vise, entre autres, à réorganiser le secteur de la santé en prenant en compte la trajectoire globale des personnes et en décloisonnant le secteur sanitaire du secteur médico-social et de la médecine de ville. Cette évolution a ouvert de fait les possibilités d'intervention du programme national « *Culture à l'hôpital* », jusqu'alors réservé au champ hospitalier, au secteur médico-social.

En Rhône-Alpes, dès la convention régionale 2010–2012, l'Agence régionale de santé, la Direction régionale des affaires culturelles et la Région Rhône-Alpes ont souhaité définir de nouveaux objectifs en cohérence avec les changements énoncés ci-dessus. Il s'agissait en effet de créer les conditions de l'adaptabilité du programme au nouveau contexte politique et institutionnel. Le texte a ainsi intégré la possibilité pour les communautés hospitalières de territoires, créées dans le cadre de la loi HPST, de prendre part au dispositif. Pour préparer l'ouverture vers d'autres champs de la santé que celui strictement hospitalier, la convention encourageait par ailleurs la coordination des initiatives prises dans les domaines de la santé publique, de la médecine de ville, de l'hôpital et du médico-social, en associant progressivement à la démarche les départements et les communes, que ce soit à l'échelle des initiatives développées ou dans le cadre des collectifs de réflexion et de pilotage du dispositif.

La convention régionale *Culture et Santé* 2013-2015 a poursuivi la dynamique engagée en mettant en œuvre différentes modalités de travail et de réflexion sur l'intégration du secteur médico-social.

Au regard de l'ampleur du champ médico-social, une politique d'aide au développement culturel dans ce secteur semblait en effet difficilement pouvoir répondre aux mêmes caractéristiques que le programme initial *Culture à l'hôpital*. **Il s'agissait donc, avant toute expérimentation, d'initier un temps de réflexion et de concertation avec les professionnels du secteur médico-social et du champ culturel** afin de mieux déterminer le type d'actions à mettre en place, leurs enjeux, leurs objectifs, les moyens nécessaires pour imaginer une politique publique en la matière cohérente, et les modalités d'intervention prenant en compte les contraintes spécifiques du secteur et les orientations actuelles des différents dispositifs basés essentiellement sur des principes de décloisonnement et de territorialisation.

Deux rencontres plénières de réflexion ont d'abord été organisées en 2013. La première, au Toboggan à Décines, s'est intéressée au sens des actions déjà développées, aux conditions stratégiques nécessaires et modalités opérationnelles de ces mises en œuvre, à la structuration de dispositifs similaires dans d'autres régions. La seconde, accueillie au Centre Théo Argence à Saint-Priest, s'est questionnée sur la thématique suivante : le projet culturel et artistique à l'épreuve du médico-social, limites conceptuelles et espaces réels, quelle place de déploiement ? Ces deux temps ont mis en exergue des problématiques récurrentes : la question de la spécificité du médico-social face à l'hospitalier, l'absence de référents culturels dans ces structures, la difficulté de partenariat avec les structures culturelles souvent issue d'une méconnaissance mutuelle, la nécessité d'associer les collectivités d'une part et des mécènes d'autre part mais aussi la difficulté à le faire.

Forts de ces premiers constats et de l'expérience initiée aux prémices du programme régional *Culture à l'Hôpital* et ayant donné naissance à l'ouvrage *Il suffit de passer le pont*…, texte cadre de la politique publique régionale en la matière, **les opérateurs régionaux ont ensuite décidé de mettre en place un séminaire de réflexion sur le développement culturel dans le secteur médico-social**. De septembre 2014 à début 2015, un groupe d'une trentaine de professionnels, représentants du secteur médico-social, du secteur culturel, des collectivités ou encore des usagers, s'est rencontré à 9 reprises autour de thématiques diverses : la personnalisation comme facteur de qualité, l'évolution du secteur médico-social, le vécu du temps, territoires et créativité, réflexions sur la notion d'espace, l'exposition du handicap, l'intime ou encore la vieillesse, la mort et les maladies. Ces rencontres ont permis d'une part l'émergence d'une culture commune sur laquelle asseoir l'ouverture prochaine au médico-social et d'autre part d'identifier des personnes relais, embryon du réseau professionnel d'acteurs à constituer.

Parallèlement au programme *Culture et Santé*, il faut noter que les partenaires de l'ARS développaient depuis plusieurs années des programmes complémentaires. La Direction régionale des affaires culturelles mettait ainsi en œuvre un programme *Culture et Handicap*, doté d'une enveloppe annuelle de 150 000 €, qui s'articulait autour de trois axes : l'amélioration de l'accessibilité aux lieux culturels, le développement de l'offre culturelle pour les personnes en situation de handicap, et le développement des pratiques artistiques et le soutien des initiatives artistiques autour du handicap. Elle soutenait ainsi des manifestations artistiques autour de la dynamique art et handicap. Elle entendait également favoriser la mise en œuvre dans le champ culturel de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. La Région Rhône-Alpes avec le *Fonds pour l'innovation artistique et culturelle en Rhône-Alpes (FIACRE)* visait elle à répondre à une triple nécessité : remettre au cœur du dispositif de soutien public à la culture la question de l'action culturelle, toujours traitée de manière périphérique et trop souvent fragmentée en microprogrammes, proposer un outil de dialogue et de développement pour les collectifs artistiques et certains lieux, lorsqu'ils sont engagés dans des projets ayant une ambition à la fois artistique et sociétale, et favoriser la mobilité d'artistes engagés dans des projets de coopération internationale. Dans ce cadre, des projets dans des ESAT, des IME, et d'autres structures du médico-social ont d'ores-et-déjà été soutenus. **L'Agence Régionale de Santé a également soutenu un certain nombre d'initiatives de manière ponctuelle dans le cadre de l'affectation des excédents ou sur des crédits non reconductibles.**

A titre indicatif, l'Agence régionale de santé, la Direction régionale des affaires culturelles et la Région ont consacré annuellement, et ce pour l'ex-Région Rhône-Alpes, une enveloppe d'environ 580 000 € au volet hôpital du programme, permettant de soutenir les projets lauréats de l'appel à projets annuel incitatif, les établissements contractualisés et la coordination du programme. En 2016, la somme exacte allouée était de

560 000 €. A cette somme est venue s'adjoindre pour la première fois en 2017, une enveloppe complémentaire de 160 000 € répartie entre une trentaine d'établissements et services médico-sociaux du territoire pour soutenir l'émergence ou le développement d'initiatives culturelles et artistiques.

L'actuelle convention *Culture et Santé* Auvergne-Rhône-Alpes, a été signée le 20 janvier 2017 pour la période 2016-2022. Elle réaffirme l'importance donnée à cette politique publique à l'échelle de la nouvelle Région Auvergne-Rhône-Alpes en créant les conditions de sa pérennisation sur le champ sanitaire, et celles de son déploiement à l'échelle du secteur médico-social sur un périmètre régional donc étendu. Elle rappelle les enjeux, relevant à la fois des politiques publiques du secteur culturel et du champ de la santé, qui sous-tendent la démarche régionale *Culture et Santé* :

- La prise en compte de la personne dans son intégralité et le respect de ses droits fondamentaux ;
- La prise en compte de la trajectoire globale de la personne ;
- Le décloisonnement et l'ancrage territorial ;
- La mise en perspective des pratiques professionnelles ;
- Le changement de regard ;
- L'accès de tous à la culture, facteur de lien social.

Rappel du dispositif en place

Le dispositif repose sur un engagement fort de l'ARS, de la DRAC et de la Région inscrit dans leurs politiques respectives : inscription d'un volet culturel dans le Plan régional de santé pour l'ARS, incitation à l'intégration d'un volet culturel dans les projets d'établissement, les conventions des groupements hospitaliers de territoire, les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens, les chartes de filières gériatriques et gérontologiques, inscription dans sa politique d'action culturelle et territoriale par la DRAC et inscription dans le cadre de la politique culturelle de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cela se traduit aussi par la désignation d'un référent *Culture et Santé* dans chacune des institutions signataires et d'actions de promotion de cette politique en interne et en externe.

Au regard des enjeux, des objectifs et de la méthodologie, le dispositif régional, basé sur **deux volets, un Hôpital (depuis 2002 avec un appel à projets annuel incitatif et un appel à projets contractuel) et un Médico-social (depuis 2016 avec un appel à projets annuel incitatif)**, s'organise autour de quatre axes :

Les porteurs de projets *Culture et Santé*. Responsables culturels, attachés culturels, délégués aux affaires culturelles, chargés de mission culture dans les établissements de santé, responsables du service des publics, chargés de développement, médiateurs dans les structures culturelles… Leurs titres sont aussi variables que leurs statuts ou leurs profils.

Les comités locaux *Culture et Santé*. Collectifs d'échanges, de réflexion et de production, ils rassemblent l'ensemble des acteurs impliqués ou intéressés par des projets culturels dans le champ de la santé à l'échelle d'un département ou de plusieurs départements. Ils intégreront donc naturellement et progressivement sur cette nouvelle convention les porteurs de projets culturels issus du médico-social. Ils seront également créés à terme sur le territoire des 4 ex-Départements d'Auvergne.

La commission régionale *Culture et Santé*. Echelon régional de réflexion et de pilotage de la démarche, la commission régionale a pour mission d'accompagner l'ensemble de la démarche, de participer à la réflexion générale d'amélioration du dispositif, de faire circuler les informations entre l'échelon régional et départemental, de contribuer à la sensibilisation sur le dispositif dans son milieu professionnel d'appartenance et de donner un avis de conformité ou non-conformité sur les dossiers de candidature répondant aux appels à projets. Deux commissions régionales existent désormais, une sur l'Hôpital et une sur le Médico-social.

Un volet Observatoire-Evaluation permanent. L'évaluation des objectifs et des méthodologies développées s'est faite dans les précédentes conventions sous la forme de recherches actions pour comprendre ce qui se joue entre politique de santé et démarche culturelle. Il y a lieu de poursuivre ces efforts de compréhension des

modalités et des effets des actions *Culture et Santé*. Pour la convention 2016-2022, les modalités de mise en œuvre de ce travail d'évaluation seront précisées ultérieurement et feront notamment l'objet d'une réflexion préalable en commissions régionales *Culture et Santé*. Le dispositif s'attachera toutefois probablement à l'évaluation des nouvelles orientations données au programme.

Le dispositif régional doit par ailleurs se décliner à l'échelle locale dans les établissements développant des projets soutenus par le programme par :

- L'inscription d'un volet culturel institutionnel au projet d'établissement ;
- L'identification d'une ligne budgétaire afférente ;
- La mise en place d'un collectif institutionnel de pilotage et de réflexion sur la thématique culturelle ;
- L'identification d'un correspondant culturel : responsables culturels, attachés culturels, délégués aux affaires culturelles, chargés de mission culture ou encore référent culturel désigné.

Bilan de mise en oeuvre

Actions concrètes

- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la coordination et l'animation du dispositif institutionnel de la convention régionale.
- Assistance technique et méthodologique aux comités locaux.
- Coordination de la communication du dispositif.
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le déploiement du programme selon les priorités actées collectivement.
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagnement de l'élaboration d'une nouvelle convention régionale *Culture et Santé*.

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la coordination et l'animation du dispositif institutionnel de la convention régionale

Depuis janvier 2022, interSTICES a coordonné et animé le dispositif institutionnel de la convention régionale.

- **Organisation, préparation et animation de la commission régionale :**

Nous avons organisé 2 journées de commission régionale d'instruction en physique et en plénière au CH Saint-Jean de Dieu.

A l'occasion de ces rencontres, nous avons réalisé :

- Le travail de préparation, notamment la collecte des avis des différents membres de la commission, leur mise en page et leur mise en perspectives ;
- L'animation des rencontres et leur organisation logistique ;
- La rédaction des relevés de notes et des synthèses graphiques afférentes.

- **Coordination de l'appel à projets annuel 2022 :**

- Rédaction d'un bilan quantitatif, qualitatif et financier des actions menées en 2021 et d'outils statistiques et cartographiques ;
- Etat des projets des établissements subventionnés annuellement ;
- Mise en place des modalités des appels à projets 2022 ;
- Expertise technique, coordination des candidatures 2022 et animation de leur instruction ;
- Entretiens téléphoniques avec des établissements pour avoir des éclairages complémentaires suite à la commission et pour nourrir la décision de celle-ci et des partenaires du programme ;
- Rencontre avec les établissements dont les projets ont été rejetés ou acceptés avec réserves, et non convoqués à un temps d'entretien ;
- Coordination des notifications des subventions ;
- Analyse des bilans en collaboration avec l'ARS.

L'appel à projets annuel 2022 en chiffres

Nous avons reçu un nombre important de candidatures avec une proportion significative de nouveaux établissements, signe d'une belle vitalité du programme et d'une nécessité de culture en réaction à la crise.

76 candidatures annuelles enregistrées au 1er février 2022 dans le cadre de l'appel à projet annuel 2022.

Ce chiffre a été plus important qu'imaginé. Nous pouvions en effet avoir quelques craintes du fait d'une part du calendrier en 2 sessions de 2021 induisant un nombre de projets encore en cours important et donc mathématiquement des établissements ne pouvant redéposer sur 2022, et d'autre part le changement de contexte entre la date de lancement de l'AAP en novembre et la période des dépôts, avec une résurgence de la crise sanitaire.

Au final le nombre de candidatures enregistrées sur cet appel à projet est resté moindre comparativement à celui d'une année normale 84 % environ d'une année habituelle (environ 108 candidatures - ici 91 (76+15)) mais correct au regard du contexte.

Après instruction, de nombreuses candidatures ont été jugées non éligibles au cahier des charges Culture et Santé. Cela a été notamment le cas de nouvelles candidatures, saisissant sans doute l'opportunité de répondre à l'appel à projets en réaction à la crise, mais **ne répondant pas bien ou pas du tout au cahier des charges.** Il est aussi à noter ici que les candidatures jugées trop fragiles étaient des projets non vus en amont ni par les comités locaux ni par interstices.

Au final, 73 projets ont au final été soutenus par le programme régional :

- **15 établissements contractuels** dans le cadre de la contractualisation 2019-2021 ;
- **58** dans le cadre de l'appel à projets annuels.

Quelques chiffres

Par territoire > Ain (10 soutenus sur 11), Allier (3 sur 4), Ardèche (7 sur 9), Cantal (1 sur 2), Drôme (5 sur 5), Haute-Loire (1 sur 1), Haute-Savoie (6 sur 8), Isère (9 sur 12), Loire (5 sur 9), Puy-de-Dôme (5 sur 5), Rhône (17 sur 20), Savoie (4 sur 5).

Pour rappel, les établissements contractualisés ont été prorogés sur une 5ème année en 2022. Ils ne sont que 15 sur les 17 initialement contractualisés :

- CHU de Saint-Etienne : pas de candidature car important reliquat de subvention à dépenser;
- CH de Bourg-en-Bresse : changement institutionnel et retrait de la direction.

La nature des candidatures déposées

- Au niveau de la répartition territoriale :

- 1ère année depuis la fusion des 2 régions, que nous avons **au moins une candidature par territoire.**
- **L'Ain, l'Isère et l'Ardèche affirment leur dynamisme habituel**, avec entre 8 et 9 candidatures chacun. **La Haute-Savoie et la Loire les rejoignent avec un nouveau dynamisme.**
- Il y a **plus de projets en Haute-Savoie, Allier et Puy-de-Dôme.**
- **Le Rhône reste stable** avec un grand nombre de structures.
- **La Drôme et la Savoie sont un peu en retrait.**
- Dans le Cantal et la Haute-Loire, nous pouvons noter un élan.

❖ Au niveau de l'esthétisme :
Beaucoup de projets relevant du spectacle vivant notamment la danse, la musique et le théâtre à l'inverse de l'année précédente, où les contraintes posées empêchaient des projets autour de cette esthétique au profit davantage de projets écriture et arts numériques. Il est également à noter un nombre important **de projets photographiques.**

❖ Au niveau des structures partenaires **:**
Les bibliothèques et les musées semblent être des partenaires plus présents qu'il y a quelques années. Néanmoins, leur rôle pourrait être bien plus développé.

❖ Au niveau des établissements :
Beaucoup de projets en EHPAD et également sur des structures de prise en charge de jeunes type IME, qui sont dans les 2 cas des structures, et donc des catégories de personnes, qui ont beaucoup souffert du COVID.

❖ Au niveau de l'ouverture des projets :
Il est important ici de noter que **l'attention à l'ouverture et à la mixité des projets revient mais de manière timide quand même.**

Culture et Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Appels à projets

Année 2022 en perspectives

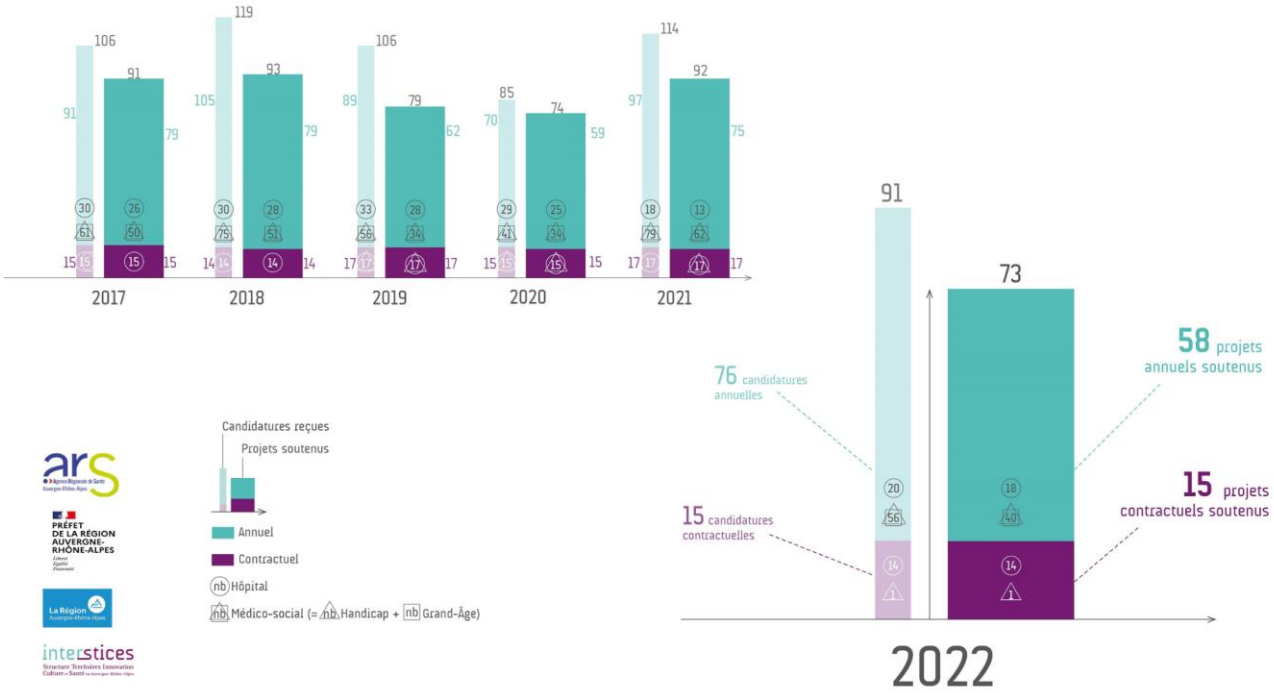

Culture et Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Projets 2022 soutenus

- **Suivi des établissements contractualisés pour la période 2019-2021 prorogée pour l'année 2021 :**

- Demande des bilans d'actions 2021.
- Étude des candidatures pour l'année 2022 des établissements contractuels.
- Coordination de la notification des décisions de l'ARS, de la DRAC et de la Région.
- Explication des décisions.
- Organisation du suivi des 15 établissements contractuels durant l'année 2022.

- **Fonction d'audit et de conseil auprès des établissements hospitaliers demandeurs.**

Cette mission est intégrée de manière pleine et entière à nos missions. En effet, les établissements en demande d'accompagnement, soit pour lancer une action ou un projet institutionnel, soit pour débloquer une situation ou un projet qui se serait enlisé, nous contactent sans passer par des intermédiaires. De la même manière, nous mettons directement et quotidiennement nos compétences à disposition.
Ainsi en 2022, une cinquantaine de rencontres visant à ces objectifs a été réalisée.
Une attention toute particulière a également été portée aux établissements auvergnats permise par la création d'un troisième poste avec 50% de ses missions sur l'accompagnement des porteurs de projets en Auvergne.

- **Gestion des outils d'information :**

- Mise à jour des sites internet de la DRAC et de l'ARS,
- Collaboration avec le site de la Région,
- Actualisation des pages Auvergne-Rhône-Alpes du site interSTICES,
- Gestion de la lettre d'information (7 numéros).

- **Représentation des opérateurs institutionnels dans le cadre de manifestations, régionales ou nationales, sur le thème de *Culture et Santé* :**

Nous avons représenté les partenaires publics à plus d'une vingtaine de rendez-vous, restitutions de projets, journées de réflexion et/ou de sensibilisation.
Il est à noter que cette année les temps de visite sur le terrain ont été plus conséquents que précédemment au regard là aussi de l'agrandissement de l'équipe.

Par exemple :
**Participation d'interSTICES à la rencontre « Les Vieux de la Vieille », organisée par le Bief et Carton Plein à la Gare de l'Utopie à Vertolaye.*
**Participation d'interSTICES à la table ronde Culture et Santé, au Lieu-dit à Clermont-Ferrand, organisée par l'ESACM, Culture en danger 63 et le CD63.*

- **Rôle de conseil auprès des opérateurs institutionnels :**

Organisation, préparation et animation de réunions de réflexions et de pilotage avec les commanditaires (bilan de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, attribution des subventions, entretiens avec les établissements, préparation des commissions régionales, réflexion autour de la structuration du dispositif au regard de la réforme territoriale…).

Assistance technique et méthodologique aux comités locaux

Dans la continuité des précédentes années d'exercice de l'assistance à maîtrise d'ouvrage du programme régional *Culture et Santé*, interSTICES a en 2022 accompagné les comités locaux dans leur développement.

- Aide à la mise à jour constante des bases de données exhaustives de chacun des comités locaux.
- Sensibilisation des milieux sanitaires, médico-sociaux et culturels aux enjeux de ces comités.
- Représentation des opérateurs dans les comités locaux *Culture et Santé* des bassins territoriaux.
- Aide individualisée et ponctuelle aux comités locaux en difficulté.
- Appui méthodologique et organisationnel aux actions communes décidées dans le cadre des comités (participation à l'organisation du Forum du comité local de l'Ain, temps d'auto-formation sur certains comités, aide à l'émergence ou au renouvellement des dynamiques de certains comités…).
- Accompagnement des comités dans leur prise de contact avec les collectivités territoriales (département, villes…).
- Lien entre les différents comités locaux et leurs actions respectives notamment par la mise en œuvre d'une journée professionnelle présentée ci-dessous.

Etat des dynamiques des comités locaux et de l'accompagnement engagé

- **Comité local Ain :**

  Référent santé : ***Franceline Malharin-Borrel,*** *responsable du dispositif Culture Nomad au Centre psychothérapique de l'Ain.*

  Référent culturel : ***Philippe Constant****, directeur de l'Académie de Cuivres en Dombes.*

  Département très investi avec la présence régulière et engagée de Sarah Gagnaire.

  Après une période de mise en suspens pendant la crise sanitaire, le comité local de l'Ain a repris son activité en retrouvant très rapidement une dynamique intéressante que ce soit en termes de régularité de rencontres que d'actions innovantes et spécifiques à son territoire. Ainsi, après une année 2021 déjà riche, 2022 a vu l'organisation de 4 rencontres du comité plus la mise en œuvre d'un nouveau Forum *Culture et Santé*. Celui-ci a permis comme les autres années de présenter sous forme de forum des stands présentant les projets *Culture et Santé* réalisés ou en cours des établissements, et donc des productions, mais aussi ceux à venir. Ce temps a été introduit par un temps officiel de discours sur le programme, et entrecoupé ensuite de 3 temps de présentation artistique.

  Pour la première fois, et après l'intervention en 2021 de Luc Carton sur les droits culturels en marge du forum sous un format conférence, un nouveau format a été testé. En matinée, a en effet été organisé en matinée un temps d'interconnaissance ouvert très largement entre acteurs de la culture et acteurs de la santé pour favoriser la rencontre, la mise en relation et pourquoi pas l'émergence de projets. Avant de lancer ce temps, Ce n'est pas rien, film produit par interSTICES et réalisé par Jérémy Aubert en 2016, a été projeté pour sensibiliser les professionnels participants à la nature et aux enjeux des projets *Culture et Santé*. Plus de 60 acteurs ont répondu présents permettant à ce temps d'être un beau succès, très symbolique du bel élan de la dynamique du comité local.

  Une des forces de ce comité en la matière est l'ouverture proposée via le partenariat engagé avec l'ADEA - Formations (institut de formation de travailleurs sociaux), qui permet un soutien organisationnel fort (accueil des réunions et du forum, savoir-faire en termes de

communication…) mais surtout de sensibiliser au programme de nombreux futurs professionnels des secteurs social et médico-social.

Reste que ce comité installé depuis longtemps peine quelques fois non pas à accueillir, mais à assurer la mobilisation régulière de certains acteurs. L'organisation du temps d'interconnaissance était une action en la matière pour favoriser ce renouvellement. D'autres actions de ce type seront à prévoir dans les années à venir pour renforcer encore ce mouvement que ce soit à la faveur d'une composition renouvelée et plus représentative du territoire pour le comité mais aussi de l'émergence de nouvelles initiatives en termes de projets.

- **Comité local de l'Allier :**

Animation côté Santé :
**__Fabrice Ros__e, animateur et référent culture du CH Cœur du Bourbonnais.*
Animation côté Culture :
**__Jean-Baptiste Leblond__, chargé de médiation tous publics – CNCS Moulins*
**__Elise Moreau et/ou Catherine Bourgeon__, relations publiques du Théâtre des Ilets, CDN de Montluçon (à confirmer)*

Département de l'Allier partenaire.

Dans l'Allier, une première préfiguration avait été envisagée fin 2019/début 2020 et stoppée par la crise. Les échanges ont repris fin 2022, avec le CH Cœur du Bourbonnais et le Centre National du Costume de Scène d'une part pour l'animation, et avec le Conseil départemental de l'Allier pour le soutien et le relais local, en présence de la Région et de la DRAC, d'autre part. Un premier rendez-vous public serait envisagé en juin 2023. Le lieu et le contenu sont encore à préciser. Un dernier temps de concertation et d'organisation avec les différents acteurs de ce comité local se tiendra en mars 2023, afin de pouvoir lancer les invitations dans la foulée.

Au vu du découpage du département autour de 3 pôles urbains (Moulins, Vichy et Montluçon), l'idée d'un comité local itinérant, avec au moins 3 rendez-vous par an – un par bassin de population, semble faire consensus. Dans ce même sens, il a été proposé d'associer un deuxième animateur côté culture, le Théâtre des Ilets, Centre Dramatique National de Montluçon, partenaire régulier du Programme, très actif en matière d'action culturelle à l'échelle départementale. Un avis de principe favorable a été donné par le service des relations publiques du théâtre.
De façon logique, il faudrait également identifier un second animateur côté santé. A l'heure actuelle, la structure n'est pas encore repérée.

- **Comité local Drôme / Ardèche :**

Référents santé : __Séverine Huard__, responsable culture, communication et animation à LADAPT Drôme Ardèche et __Adeline Aleysson__, cadre socio-éducatif au CH des Cévennes Ardéchoises.

Référents culture : __Philippe Rachet__, directeur des relations publiques, Comédie de Valence et __Elodie Bay__, chargée de l'action culturelle à Labeaume en Musiques.

Structures culturelles investies : Comédie de Valence, Labeaume en musique, Train Théâtre, Lux, La Cascade, Quelque p'Arts, Les Concerts de Poche, La Source, CTEAC et occasionnellement Service patrimoine et histoire de la Ville de Valence, Maison de l'image d'Aubenas, Ardèche Images.

Plus de présence du Département 07 depuis le départ de Sabine Dauchat et l'arrêt du dispositif Culture e(s)t lien social en 2021. Pas de présence du Département 26.

Le comité local Drôme Ardèche a connu en 2022 une évolution dans la structuration de son animation. Suite à la volonté de Juliette Pégon de mettre entre parenthèse son rôle d'animatrice et celle exprimée par Séverine Huard et Philippe Rachet d'un besoin de soutien, deux nouvelles personnes ont rejoint l'animation du comité : Elodie Bay, chargé de l'action culturelle à Labeaume en Musiques et Adeline Aleysson, cadre socio-éducatif au CH des Cévennes Ardéchoises.

Le comité local continue de développer une dynamique intéressante avec des rendez-vous réguliers : réunion de réflexion et de partage autour de différentes thématiques (autour des CTEAC par exemple), réunion d'accompagnement des candidatures sur l'AAP en cours, réunions de sensibilisation et de partage d'expérience, speed-meetings, etc.

- **Comité local du Cantal:**

Département du Cantal partenaire.

Dans le Cantal, le nombre d'actions jusqu'ici développées par l'intermédiaire du programme *Culture et Santé*, souvent ponctuelles et portées par des petites structures peu dotées en moyen RH, n'a pas permis de structurer rapidement un comité local et d'identifier des animateurs.

Néanmoins une rencontre avec la Direction de l'Action culturelle du Conseil départemental du Cantal, mais aussi plusieurs rendez-vous avec des acteurs locaux, tant culturels que sanitaires, laissent entrevoir la possibilité d'amorcer une dynamique départementale.

Force est de constater qu'aujourd'hui, s'il y a une attente et des envies de la part des structures médico-sociales et plus ponctuellement hospitalières dans le département, le manque de moyens humains mais aussi financiers de ces établissements pour initier et coordonner des projets qui ne relèvent pas du soin, associé à la difficulté d'identifier des équipes artistiques locales ou proches, repérées et susceptibles d'intervenir régulièrement, a pour effet de limiter le nombre de candidatures à l'appel à projets.

Autre facteur fragilisant, la méconnaissance du programme Culture et Santé que les équipes sanitaires ne pensent pas nécessairement à solliciter.

Bien sûr, de nombreux établissements, majoritairement des Ehpads, et des structures Handicap, comme l'ADAPEI 15, engagent des partenariats réguliers et de qualité avec les services culture des Communauté de communes, le Théâtre d'Aurillac, les Musées, le Festival de Théâtre de Rue, les Écoles de musique, etc. Il nous faut trouver le moyen de les accompagner au mieux.

Faire culture commune, construire des valeurs et un vocabulaire partagés par les 2 secteurs professionnels sont des enjeux fondamentaux, des préalables pour imaginer et mener à bien ces projets.

Dans un premier temps, l'organisation d'une rencontre Culture et Santé à Aurillac, associant les partenaires publics, interSTICES et le Département, permettrait de sensibiliser les professionnels de la Santé et de la Culture aux projets C&S, en présentant d'une part le Programme régional, et d'autre part plusieurs exemples de projets déjà menés dans le Cantal ou dans les départements limitrophes. Ce rendez-vous pourrait se conclure sur un temps

d'interconnaissance qui faciliterait la mise en relation des établissements sanitaires et culturels.
Il serait possible de projeter le film Ce n'est pas rien, réalisé en 2018, qui raconte de façon sensible les fondements et la mise en œuvre du programme Culture et Santé en AURA.

Cette matinée pourrait être la préfiguration d'un Comité local Culture et Santé du Cantal. La date du 2 mai 2023 a été proposée. Reste à définir un lieu et des horaires. Une réunion de calage sera organisée début février.

Après échange avec Sébastien Loudières, référent culture de l'ADAPEI 15, un lien pourrait être fait avec le Festival Le Ton Est Donné qui se tiendra à Aurillac du 12 au 15 mai. Des échanges avec le Festival d'Aurillac seront aussi repris courant janvier. Ces 2 structures pourraient devenir à terme les animatrices du comité local du Cantal.

- **Comité local Isère :**

*Référent santé : **Julia Praden,** éducatrice spécialisée à l'IME SESSAD de Tullins d'OVE (actuellement en congé maternité. Intérim assuré par **Julia Lemery**, chargé de développement à ArtChipel, pôle ressource Culture de la Fondation OVE).*

*Référent culturel : **Claudine Balland**, responsable billetterie et chargée des relations aux publics au Vellein - Scènes de la CAPI.*

Département très investi via Nelly Pinier qui a accompagné activement la relance du comité en étant un précieux relais d'information auprès des professionnels du territoire.

L'année 2022 a été l'occasion de constituer un nouveau comité local Culture et Santé pour le département de l'Isère. Pour rappel, celui-ci ne s'était plus réuni depuis 2018, date à laquelle le Centre des Arts du Récit et le CHU de Grenoble avaient souhaité laisser leur place d'animateur du comité, mais sans qu'aucune autre structure ne se positionne pour prendre le relais. Il s'agissait donc de relancer une dynamique et de trouver d'autres animateurs au sein d'un département qui, bien qu'il propose chaque année un nombre important de projets Culture et Santé, semble pour autant avoir des difficultés à se structurer en réseau.

Après échanges et plusieurs propositions adressées à différentes structures des secteurs culturel et santé du réseau, deux personnes se sont positionnées pour reprendre l'animation : Claudine Balland, responsable billetterie et chargée des relations aux publics au Vellein - Scènes de la CAPI, et Julia Praden, éducatrice spécialisée à l'IME SESSAD de Tullins d'OVE (en attendant son retour de congé maternité, Julie Praden est actuellement remplacée par Julia Lemery, chargée de développement culturel à la Fondation OVE). Il a été convenu que l'objectif était de viser à moyen terme une animation à 4 avec idéalement 2 structures culturelles, une structure médico-sociale et une structure hospitalière, de manière non seulement à avoir une meilleure représentativité des secteurs et des territoires, mais aussi de mieux partager la charge de travail entre animateurs.

Une réunion de pilotage à été organisée en juin 2022 en présence des deux animatrices, de Bruno Gallice (DRAC Auvergne-Rhône-Alpes) et Valérie François (Région Auvergne-Rhône-Alpes), et d'interSTICES, puis une première rencontre plénière, le 4 octobre au Théâtre du Vellein avec une belle mobilisation de plus de 80 professionnels des deux secteurs présents ce jour-là pour un temps de sensibilisation au programme Culture et Santé suivi d'un speed-meeting. Une deuxième réunion a été proposée au CHU de Grenoble le 13 décembre avec pour objectif d'accueillir et accompagner les porteurs de projets dans l'élaboration et le dépôt

d'une candidature sur l'AAP Culture et Santé 2023. Une trentaine de professionnels y ont participé et une quinzaine de projets en préparation y ont été présentés.

Le bilan de cette relance du CL 38 est donc très positif avec une forte mobilisation des professionnels et vient confirmer le dynamisme des deux secteurs autour du programme Culture et Santé sur ce département. L'enjeu est maintenant de poursuivre la recherche de nouvelles forces vives.

- **Comité local Loire / Haute-Loire :**

*Référents santé : **Mourad Haraigue**, chargé de projets Culture et Santé, CHU de Saint-Etienne et **Sabrine Garnier**, chef de projet en charge de la qualité, la communication, de la formation et des projets, MAS les 4 vents.*

*Référents culture : **Aude Monasse**, responsable des relations avec les publics, Opéra de Saint-Etienne et **Lorine Vanel**, responsable de l'action culturelle, Comédie de Saint-Etienne.*

Ville de Saint-Etienne toujours présente via Nathalie Nuel.

Départements 42 et 43 absents.

En 2020, le comité local de la Loire s'était étendu au département de la Haute-Loire tout en conservant l'animation partagée à 4 structures depuis 2016, avec le CHU de Saint-Etienne et la MAS Les 4 vents pour le secteur Santé, et la Comédie et l'Opéra de Saint-Etienne pour le secteur Culture. En 2022, l'animation du comité a été fortement mise à mal avec l'arrêt maladie de Mourad Haraigue depuis le mois de mars (sans perspective de retour à ce jour) et l'absence de Sabrine Garnier sur les temps de préparation et de réunion. Par ailleurs, Lorine Vanel prendra un congé sabbatique sur l'ensemble de l'année 2023 et ne pourra donc pas assurer son rôle d'animatrice. Des échanges avec Sarah Wasserstrom, responsable de l'action culturelle au Château de Goutelas ont été engagés pour imaginer un remplacement en 2023 et peut-être une animation tournante côté culture à partir de 2024. Un chantier est donc à mettre en place en 2023 pour trouver de nouvelles forces vives côté santé.

Malgré les difficultés rencontrées, le comité a conservé une dynamique intéressante sur le dernier trimestre 2022 avec la réunion d'une cinquantaine de personnes au Lycée professionnel Benoît Charvet de Saint-Etienne le 05 octobre, occasion de poursuivre les actions de sensibilisation au programme Culture et Santé auprès des futurs professionnels de santé déjà engagées par le comité (réunion proposée à la Faculté de Médecine en 2021). Puis, le 8 décembre à l'Opéra, une seconde réunion consacrée à l'accompagnement des porteurs de projets dans l'élaboration et le dépôt d'une candidature sur l'AAP Culture et Santé 2023 pour laquelle plus de 30 personnes ont répondu présent.

Jusqu'ici, le comité avait fait le choix de proposer les temps d'accompagnement au dépôt de candidature sous la forme de rendez-vous individuels entre animateurs et porteurs de projet. Cette formule avait l'avantage d'apporter un accompagnement individualisé aux professionnels qui en faisaient la demande, mais présentait également le double inconvénient de laisser passer des projets hors de radars du comité d'une part et, d'autre part, de ne pas proposer de temps de partage collectif à l'échelle du comité autour de l'accompagnement des projets en cours d'élaboration, temps pourtant identifiés comme essentiels et structurant pour le réseau sur d'autres comités locaux. En ce sens, la réunion du 8 décembre à permis une évolution intéressante pour la dynamique du comité.

- **Comité local du Puy-de-Dôme :**

Après 2 années peu propices à l'émergence des comités locaux auvergnats, le Puy-de-Dôme a pu organiser son premier rendez-vous en juin 2022 et l'Allier et le Cantal devraient lui emboîter le pas en 2023.

Animation côté Santé :
**Isabelle Copet – directrice du CH Sainte-Marie de Clermont-Ferrand*
**Aurélie Vaissier - Assistante coordinatrice Prévention/Evènements - Service Animation, Prévention et Vie Sociale - CCAS de Clermont-Ferrand*
Animation côté Culture :
**Camille Maistre - Secrétaire générale de la Comédie de Clermont-Fd – Scène Nationale*

Clermont Métropole et Ville de Clermont-Ferrand présentes – Clermont Massif Central 2028 au 1er comité local.

Département 63 toujours présent.

Dans le Puy-de-Dôme, suite à plusieurs rencontres avec le Centre Hospitalier Sainte-Marie et la Comédie de Clermont-Ferrand, 2 acteurs investis du programme *Culture et Santé*, et une fois les difficultés organisationnelles levées (crise sanitaire et changement de direction au CH Ste-Marie et à la Comédie), un premier rendez-vous a pu voir le jour à la Comédie à Clermont-Ferrand le 30 juin 2022, réunissant environ 80 personnes, issues de structures hospitalières, médico-sociales, culturelles et artistiques, mais aussi, et c'est à noter spécifiquement dans ce département, de collectivités locales (Contrats locaux de Santé, Convention d'Éducation Artistique et Culturelle, etc), de l'ensemble du département, habitués ou novices dans l'élaboration de projets Culture et Santé. A cette occasion, la présentation du programme régional, de l'appel à projets, de la concertation autour du renouvellement de la convention ARS-DRAC-Région par interSTICES et les conseillères DRAC et Région, a permis de sensibiliser et d'informer les participants de l'historique et des actualités de l'association, du réseau et de la politique publique.

La projection d'un extrait du film *F comme Fleuve*, réalisé par Anne-Sophie Emard dans le cadre d'une collaboration avec l'Hôpital Sainte-Marie, suivie d'un échange avec l'artiste et la cadre de santé référente, a incarné de façon concrète et sensible les fondements et objectifs des projets Culture et Santé. Enfin, un speed meeting a facilité l'interconnaissance des professionnels des 2 secteurs, qui semble être l'un des enjeux premiers de ce comité local.

Une deuxième rencontre s'est tenue le 25 novembre à la Puce à l'Oreille à Riom, réunissant à nouveau un peu plus de 70 participants (dont la moitié était présente lors du 1er comité local), autour de la projection de *Ce n'est pas rien*, de la présentation du projet *Underground* du DITEP de Montferrand, avec la Cie Supreme Legacy et la Puce à l'Oreille et des actions menées dans différents établissements auve rhônalpins par la Cie Turak.

A l'heure actuelle, les animatrices se réjouissent de la dynamique de rencontres engagée, de la belle fréquentation et de l'enthousiasme de ces temps partagés autour des questions Culture et Santé.

Afin de consolider le travail amorcé et de renforcer l'équipe d'animation, le besoin s'est fait sentir d'associer rapidement une troisième animatrice, issue du secteur médico-social, très

représenté localement, tant dans les comités que dans les candidatures à l'appel à projets. Ainsi Aurélie Vaissier, coordinatrice au sein du CCAS de Clermont-Ferrand, a-t-elle rejoint Camille Maistre et Isabelle Copet à l'issue du Comité de novembre.*

Pour 2023, reste à mobiliser davantage le secteur hospitalier qui semble plus difficile à impliquer de façon régulière dans le programme et à fidéliser les participants déjà investis. Plusieurs rendez-vous sont d'ores et déjà fixés, en janvier pour accompagner les candidats à l'AAP, en mars à Egliseneuve-près-Billom pour l'avant-première de la série *Le Sens des Masses* à l'ESAT Escolore, en juin à l'occasion du lancement de l'appel à projet 2024 et du festival culture du CH Sainte-Marie, en septembre, en amont de la clôture de l'appel à projet. Pour accompagner ce développement, il est envisagé de recruter un(e) quatrième animateur(ice), côté culture, de préférence hors Clermont et issu(e) d'une structure intermédiaire. Par voie de conséquence, la coordination d'interSTICES laissera peu à peu place à une pleine autonomie du Comité local.

Un travail autour de cas pratiques et de fiches-métiers est à l'étude, pour passer à une seconde phase de rencontres, moins généralistes et plus axées sur une mise en action des participants.

- **Comité local Rhône :**

Référents santé : ***Coline Rogé****, chef de projet, CH Le Vinatier – La Ferme du Vinatier,* ***Julia Lemery****, chargée de développement culturel, OVE.*

Référents culture : ***Sylvaine Boisson****, responsable des relations avec les publics, Théâtre de Villefranche,* ***Claire Leroy****, coordinatrice générale - Ecole de cirque de Lyon,* ***Marion Duffoux****, Médiatrice culturelle – Musée des Beaux-Arts de Lyon.*

La Métropole de Lyon est très présente, représentée par Clotilde Charreton, chargée de missions Culture et Lien social.

Le comité local du Rhône avait décidé en 2019 pour donner un nouveau souffle à ces débats de modifier l'animation du comité local pour la rendre tournante. Si certains professionnels restaient ressources pour l'accompagnement des porteurs de projets et référents sur la commission régionale, à chaque rencontre, un binôme d'hôtes accueillant (et donc convoquant le comité) était désormais animateur. Il faisait ainsi découvrir un de ces lieux, son expérience partenariale *Culture et Santé* ouvrant un débat sur une thématique liée, et prenant ensuite les missions d'animation de la réunion et d'écriture du compte-rendu.

En termes d'échanges, ce fonctionnement avec des binômes d'animateurs invitants autour de leur site et de leur expérience a dynamisé les rencontres. C'est très enrichissant aussi bien pour les plus expérimentés que pour ceux qui rejoignent la démarche. Néanmoins, force est de constater, qu'en l'absence d'une coordination en sus de ces binômes d'intervenants en cas de problème la dynamique régulière de rencontres s'enraye. Bien évidemment, la COVID a grandement contribué à cela. Mais déjà auparavant et sans ça, il y avait des difficultés ressenties (besoin de coordination pour savoir ce que ces intervenants devaient faire et comment, en termes de gestion et de transmission de la base de données…) et d'autres annoncées (épuisement du 1er cercle des intervenants pour être volontaire dans ce rôle, en cas d'annulation de dernière minute d'un binôme pas de plan B et impossibilité de maintien des échanges…).

Depuis 2021, le fonctionnement a donc évolué vers :

- le **maintien du fonctionnement avec des binômes d'intervenants sur les réunions ;**
- mais en articulation avec **3 binômes d'animateurs-coordinateurs relais de ces intervenants,** issus du noyau des références au sein de la commission régionale (1 binôme d'animateurs-coordinateurs par réunion).

Cette réflexion s'est accompagnée d'autres sur le contenus des rencontres, et au final de l'élaboration d'un plan type de chaque rencontre :

Coordination par binôme animateurs /référents parmi les 6 ci-dessus (référence – rappel du cadre, accompagnement et soutien, relai diffusion infos)

Binômes d'intervenants volontaires (programmation date et contenus, convocation, animation et compte-rendu de la rencontre

>>> **Déroulement rencontre (3h)**

*Présentation du binôme d'intervenants et présentation du lieu d'accueil de la réunion (15 min)

*Tour de table rapide (20 min)

*Présentation d'une expérience de projet (30 min) avec capsules « métiers »

*Thématique proposé au débat (1h)

* « Fenêtre à » : diffusion d'une petite vignette artistique lié au projet partagé ou à l'action des intervenants (15 min)

*Temps d'accompagnement en lien avec calendrier de l'AAP (30 min)

*Divers (10 min)

En 2022, 3 réunions ont ainsi été organisées avec ce fonctionnement et ce déroulé.

- Le 22 mars 2022 au Théâtre du Point du Jour, autour d'un projet porté par le Théâtre avec la SEES Roland Champagnat (OVE) sur la thématique "la place de la LSF dans des projets de création partagée".
- Le 22 juin 2022 au Hospices Civils de Lyon sur la thématique "la place de l'animateur dans les projets *Culture et Santé*".
- Le 4 octobre au Théâtre de Villefranche, autour d'un projet de la Cie Le Grand Nul Part et les HCL et du spectacle *Entre ses mains* sur la thématique "la place des personnels dans les projets *Culture et Santé"*.

Elles ont beaucoup mobilisé avec entre quarante et soixante participants à chaque fois. Il est à noter par ailleurs un renouvellement intéressant des acteurs qui n'existaient plus. La thématisation semble être intéressante tout comme désormais l'itinérance proposée.

Reste à consolider pour ce comité son équipe de coordinateurs-animateurs impactés par plusieurs départs. Si le départ de Laurent Strippoli du Service archéologie de la Ville de Lyon a pu être rapidement pallié avec l'arrivée de Marion Duffoux du Musée des Beaux-arts de Lyon, le retrait des animateurs de l'Hôpital de Fourvière laisse aujourd'hui une vacance côté établissements de santé.

- **Comité local Savoie :**

*Référent santé : **Carole Varvier**, mission culture, Centre hospitalier Métropole Savoie.*

*Référent culture : **Mélanie Faguer**, chargée de mission, Projet Culturel de Territoire, Direction Culture, Evénements et Congrès, Ville de Chambéry.*

Le Département de la Savoie après avoir été très présent et porteur de déploiement de Culture et Santé sur son territoire reste soutenant de la démarche engagée notamment en la relayant dans ses propres espaces de conduite de projet (les CAC, comités d'actions culturelles), mais dans un rapport plus distancié notamment en termes de présence sur les réunions du comité.

Le comité local de la Savoie se cherche encore. Comme beaucoup d'autres, il a été très impacté par la période de crise sanitaire pendant laquelle il n'a pu trouver les ressources suffisantes pour se réunir. Depuis 2022, il a engagé une reprise (deux réunions ont été organisées, une au CH Albertville Moutiers en mai et une en décembre au CH Métropole Savoie). Bien que portée par un binôme d'animatrices engagées, la dynamique reste timide . Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces difficultés. Ce territoire est d'abord organisé par vallées. Ainsi, la convergence vers un point central de réunion reste peu naturelle. L'itinérance des rencontres, d'ailleurs mise en place, semble être plus pertinente, mais elle ne permet de mobiliser que les acteurs de proximité des lieux ciblés et non une dynamique réellement départementale. Comme énoncé rapidement ci-dessus, il existe aussi sur ce territoire déjà des espaces d'échanges proposés par le Département où la construction de projets d'action culturelle est travaillée. Il y a certainement une articulation plus étroite à penser avec ces espaces. Enfin, dans un territoire où le nombre d'acteurs de santé reste peu nombreux et portés par des organisations groupales, le nombre de projets reste peu nombreux.

- **Comité local Haute-Savoie :**

*Référent santé : **Fanny Valentin**, responsable culturelle, EPSM 74.*

*Référent culture : **Kesia Grandsimon** puis **Amélie Dubosc**, responsable Pôle éducation artistique et culturelle, Brise Glace.*

Un lien régulier est établi avec le Département via Guillemette Mailland-Rosset, chargée de mission « Pratiques culturelles des publics éloignés de la culture ».

En Haute-Savoie, après plusieurs années sans comité suite à la scission avec la Savoie et une belle reprise mais éphémère du fait de la crise sanitaire, une dynamique est en cours de relance depuis cette année. A l'initiative d'interSTICES, un nouveau binôme prometteur d'animatrices s'est constitué grâce à l'engagement d'une part de l'EPSM 74 et du Brise Glace d'autre part.

Deux rencontres ont pu prendre place sur cette année. Une première de relance a été accueillie par l'EPSM 74 à la Roche-sur-Foron et une seconde de structuration et d'accompagnement le 28 octobre au Brise à Annecy le 10 janvier 2023. Ces deux temps ont été marqués par une belle mobilisation montrant que le comité répondait à un besoin de rencontre et d'accompagnement de nombres d'acteurs des deux secteurs.

Reste donc à poursuivre sur l'élan engagé en l'ancrant durablement sur le territoire et dans le temps.

Une journée professionnelle d'échanges entre animateurs des comités locaux, le 5 décembre 2022

La moitié des animateurs ont pu se rendre disponibles, et au moins un représentant de chaque comité local. Le programme proposé était le suivant :

- **9h30 - 10h00 - Accueil café**
- **10h00 - 10h10 - Mots introductifs**
- **10h10 - 10h30 - Trombinoscope vivant** sur carte géographique ou ligne temporelle
  Apprendre à mieux se connaître
  1. Localisez votre lieu de naissance sur une carte géographique imaginaire ?
  2. Un endroit dans lequel vous aimez être ?
  3. Où se trouve votre lieu de travail ?
  4. Lieu de la dernière réunion du comité local à laquelle vous avez participé ?
  5. Date de votre tout tout 1er contrat professionnel ?
  6. Date à laquelle vous êtes arrivé à votre poste actuel ?
  7. Date à laquelle vous avez rejoint votre comité local(comme participant) ?
  8. Date depuis laquelle vous êtes animateur du comité local ?
  9. Une date importante pour vous ?
- **10h30 - 12h30 - Raconte-moi ton comité local**
  A travers un dispositif ludique, partager sur les dynamiques singulières de chacun des comités locaux en place, pour ensuite esquisser des endroits de thématiques ou de problématiques convergentes à travailler collectivement.
- **14h00 - 16h00 - Outillons-nous**
  *Mobiliser et faire participer, telles sont les questions avec Bertrand Paris-Romaskevich, accompagnateur de projets, Tadaa
  *De l'opportunité de construire collectivement une gare centrale.
- **16h00 - 16h30 - En mouvement.**
  *Avez-vous envie de partager une pépite, quelque chose que vous avez apprécié ? Si c'est une pépite vous mettez un pied en avant. Et ceux qui partagent font également un pied en avant.
  *Avez-vous envie de partager quelque chose qui vous a moins plus ? Vous reculez d'un pas et ceux qui partagent également.

Coordination de la communication du dispositif

En 2021, nous avons poursuivi les efforts engagés précédemment en matière de communication pour contribuer à une meilleure connaissance du programme et à la valorisation / diffusion des actions menées dans les établissements, et le cas échéant les objets produits :

- Animation des outils de communication du dispositif : sites web et lettres d'information de l'ARS, de la DRAC et de la Région, ainsi que du Ministère de la Culture et de la Communication, diffusion presse, veille presse…
- Diffusion des événements : diffusion d'informations sur les sites et sur la procédure, annonce des événements…
- Collecte des productions créées dans le cadre de projets pour le fonds documentaire.
- Envoi régulier d'une lettre d'information sur le dispositif régional (diffusion de 8 numéros) : collecte des informations auprès des établissements, rédaction et mise en forme de la lettre, diffusion à un réseau élargi, archivage des numéros.
- Sensibilisation et information sur le programme régional *Culture et Santé*.

Il est à noter que l'exposition *Variations sur le Vital*, réalisée par interSTICES, rétrospective de 20 années du programme régional *Culture et Santé* au travers de projets qui ont marqué son histoire a été présenté dans l'Ain, à l'ADEA pour 3 semaines en lien avec le Forum du Comité local de l'Ain puis 3 semaines à ORCET-Mangini à Hauteville-Lompnes. Le comité local de l'Ain a en effet donné rendez-vous à l'ensemble du réseau régional, notamment de l'Ain, pour échanger autour des stands des porteurs de projets *Culture et Santé* du

département. En soirée, Luc Carton, philosophe et vice-président de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de Fribourg, a donné une conférence, organisée avec notre complicité.

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagnement de l'élaboration d'une nouvelle convention cadre à partir de 2022

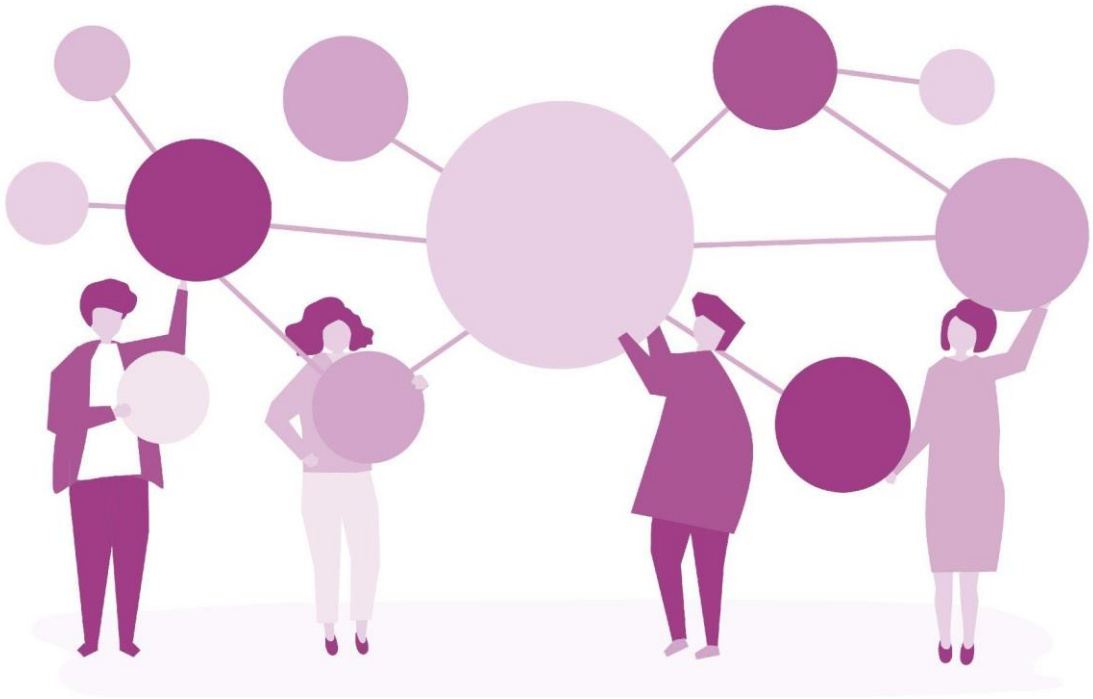

Le programme *Culture et Santé* se déploie dans le cadre de conventions régionales cadres. La dernière en vigueur avait été signée pour 6 ans en 2017 et arrivait donc à échéance en 2022. Il a semblé intéressant d'anticiper sa signature et surtout son élaboration par la mise en place d'un processus participatif de réflexion en la matière.

Les objectifs étaient les suivants :

- Évaluer la pertinence de la politique publique à l'œuvre durant les 6 dernières années en termes de contenus, de dispositifs opérationnels ou d'aides financières et d'accompagnements ;
- Faire évoluer le cadre du programme si nécessaire pour lui permettre ainsi d'être ancré dans les réalités de terrain d'une part et les enjeux de demain au regard du contexte actuel et de celui à venir dans les deux secteur ;
- Créer les conditions d'une réflexion participative en la matière pour inscrire le programme dans une politique non pas descendante mais dans une démarche horizontale et transversale ;
- Partager ainsi plus largement autour du cahier des charges de cette politique publique dans une dynamique de sensibilisation et de formation, qui créera les conditions de l'émergence de nouvelles

initiatives mais aussi de la mise en œuvre de projets plus qualitatifs d'autre part.

La démarche de concertation a été pensée ainsi :

- Une réflexion approfondie par la mise en place de **groupes de travail**,
- Une enquête sur le programme via un **questionnaire**,
- Une **évaluation de l'appel à projet contractuel**.

Et l'ouverture d'un **espace en ligne** sur le site d'interSTICES permettra de suivre et/ou de contribuer tout au long de la démarche par une adresse mail dédiée : https://www.interstices-auvergnerhonealpes.fr/le-programme-regional/concertation-nouvelle-convention

#1 - GROUPES DE TRAVAIL

Pour la mise en œuvre et le suivi des groupes de travail, interSTICES s'est rapprochée **de la coopérative Tadaa** qui a apporté son appui méthodologique et ses outils d'intelligence collective au bénéfice de la démarche. Ces groupes de travail, ouverts à toute personne désireuse de contribuer, ont été organisés à partir de 3 axes de réflexion. Ils se sont réunis 5 fois entre mars et juin 2022. Les rencontres 1, 2, 4 et 5 se sont tenues en présentiel à Bron. La 3e en visio pour permettre une ouverture vers une audience plus large.

- GROUPE 1 / ORIENTATIONS ET ENJEUX - Le cadrage

Interroger les grandes orientations de cette politique publique fixées jusqu'à aujourd'hui, leur pertinence ou non au regard du contexte actuel, travailler l'intégration ou non de nouveaux enjeux en permettant aux débats d'être traversés par des questionnements récurrents ou nouveaux en la matière.

**Questionnements autour du périmètre de la politique actuelle* : périmètre sectoriel (débat autour des établissements de court séjour, prise en compte du secteur de la médecine de ville notamment via les maisons de santé, du secteur de la prévention via des associations, du secteur du médico-social non médicalisé en partenariat avec les Départements…), publics bénéficiaires (politiques volontaristes vers certains publics, débat autour de l'intégration des personnels comme un public de ces projets…), priorités de déploiement géographique et des coopérations territoriales à favoriser, permettre ou inventer (en lien avec les organisations territoriales

de l'offre de santé d'une part mais aussi avec les politiques de conventions territoriales de la DRAC et la Région), intégration d'autres signataires à la convention ;
Questionnements autour de la nature des projets attendus : niveau de collaborations recherchées entre établissements de santé et équipements culturels (quel niveau de collaboration attendu), interrogation sur les critères (renouvellement des artistes, part de la programmation, des ateliers, des résidences d'artistes, équilibre processus - production…)
> Réunions les mardis 8 mars, 29 mars, 03 mai, 10 mai et 7 juin 2022 avec une moyenne de 16 participants.

- **GROUPE 2 / DISPOSITIF OPÉRATIONNEL - La mise en œuvre**

Se focaliser sur les volets techniques du dispositif, que ce soit à travers la question des aides financières ou celle de l'accompagnement, en invitant à interroger la pertinence, l'adéquation et, le cas échéant, l'amélioration des outils existants.
**Sur le volet des aides financières*, seront notamment questionnées le dispositif d'appel à projets annuels, le dispositif de contractualisation, le processus de candidature dématérialisée en ligne (difficultés rencontrées avec par exemple les démarches administratives, le portage par l'établissement de santé, réflexion autour de la simplification des procédures…), le processus d'instruction (composition et fonctionnement de la commission régionale, formes des avis rendus…), etc…
**Sur le volet accompagnement* : évaluation et perspectives de développement des dynamiques des comités locaux (atouts, difficultés), du travail de coordination d'interSTICES, de la formation, etc…
> Réunions les jeudis 10 mars, 31 mars, 05 mai, 12 mai et 9 juin 2022 avec une moyenne de 14 participants.

- **GROUPE 3 / IMPACTS DU PROGRAMME - L'évaluation**

Poser un regard sur les dispositifs d'évaluation développés aussi bien à l'échelle des projets qu'à l'échelle plus globale du programme.
**Au niveau micro :* analyser et développer l'évaluation d'impact à l'échelle des porteurs de projets (cadre, objectifs et enjeux, pertinence des outils de collecte (grille bilan actuel), processus d'analyse de ces données, diffusion et partage des résultats et des enseignements…) ;
**Au niveau macro* : analyser et développer l'évaluation d'impact du programme à l'échelle des 2 secteurs et du programme (cadre, objectifs et enjeux, outils de collecte, analyse des données, diffusion et partage des résultats et des enseignements, questionnement autour du volet évaluation-observatoire permanent, du rayonnement et de la visibilité du programme…).
> Réunions les jeudis 10 mars, 31 mars, 05 mai, 12 mai et 9 juin 2022 avec une moyenne de 6 participants.

A noter sur les visios, une mobilisation plus large avec 8 à 15 participants de plus.

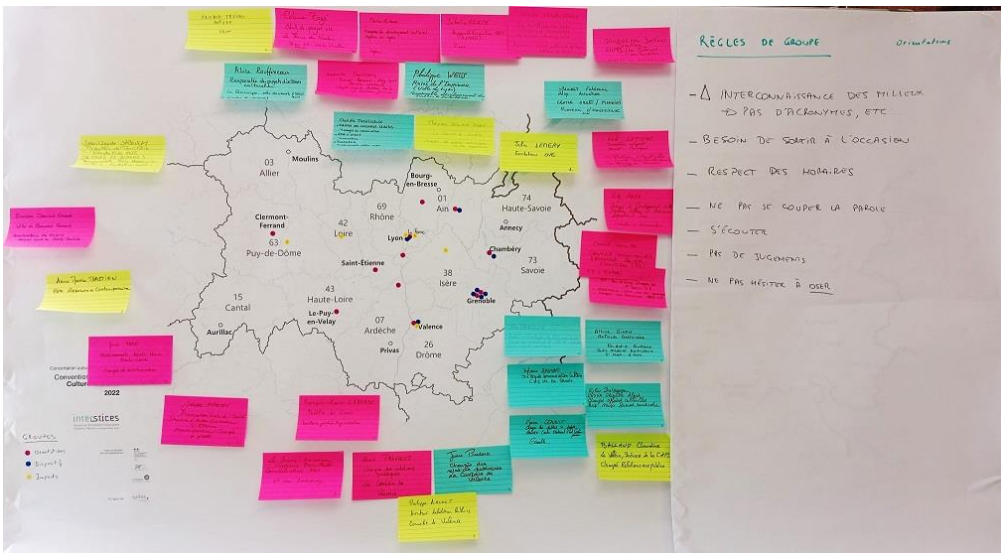

#2 – ENQUÊTE SUR LE PROGRAMME VIA UN QUESTIONNAIRE

S'intéresser à la connaissance, la communication, la compréhension, et l'intérêt autour de la politique publique régionale *Culture et Santé*. Il a pour objectif de recueillir sur ces sujets les avis de chaque personne participant à cette politique.

Cet outil questionnaire proposant un peu plus d'une vingtaine de questionnements sera **élaboré par le Service statistiques et études de l'ARS, sous le logiciel SOLEN**. Il sera publié :

- **D'une part de manière ciblée à une base de données d'acteurs** du réseau régional *Culture et Santé* (plusieurs acteurs d'une même structure pourront ainsi être sollicités),
- **D'autre part de manière plus ouverte sous la forme d'une URL libre, diffusable pour tout à chacun,** et permettant autant que possible de relayer et donc de récolter des contributions de personnes hors du réseau.

#3 – EVALUATION APPEL À PROJET CONTRACTUEL

Étudier l'appel à projet contractuel depuis sa création en 2006 jusqu'à aujourd'hui pour évaluer sa pertinence et son impact par rapport à ses objectifs initiaux d'une part de structuration et pérennisation de politiques culturelles dans les établissements de santé et d'autre part d'ancrage territorial.

Chloé Nave, une étudiante en Master II Sciences Sociales Théories et Pratiques de l'Intervention Clinique des Organisations suivra ce volet. Les outils mobilisés sont en construction, mais pourraient être :

- **Une enquête par questionnaire**

Le questionnaire s'adresse aux **acteurs des établissements de santé qui sont ou ont été engagés dans ce dispositif contractuel depuis sa mise en place en 2006**, aux **structures culturelles partenaires**, mais également aux **lauréats de l'appel à projet annuel 2021** et des **partenaires institutionnels** afin de recueillir leur point de vue sur cet appel à projet.
Ce présent questionnaire est soumis aux dispositions de protections des données et à l'anonymisation. Il s'agira de choisir de préférence un endroit calme et de privilégier l'utilisation d'un ordinateur afin d'y

répondre de la meilleure des manières possible. Le temps de passation est variable selon votre statut dans ce dispositif (en moyenne 15 min).
Le questionnaire restera *ouvert* jusqu'au *08 avril 2022 inclus*.

- **Appel à témoignage sensible : récit de soi**

Pour ceux qui le souhaitent, cet outil de témoignage sensible auprès des acteurs de la contractualisation (**directeur, responsable culturel d'établissement, partenaires culturels**…) consistera à l'écriture d'un récit de soi dans un contexte marquant de la contractualisation. Le récit de soi constitue un appui dans l'accompagnement des acteurs dans les phénomènes de leur pratique. Cette forme de discours est une manière de **faire émerger des liens entre le moi et la communauté** et permet **d'accéder à l'histoire individuelle** mais aussi **collective** des personnes dans un contexte particulier.

- **Entretiens**

Il s'agira davantage d'un **temps d'échange et de rencontre d'une heure** pour se nourrir du regard approfondi de certains porteurs sur ce dispositif de contractualisation, ce qu'ils en identifient en termes de connaissance ou en tout cas de compréhension d'une part, de points d'intérêts d'autre part, d'attentes le cas échéant.

- **Une analyse de la matière documentaire existante sur le sujet**

Il s'agira ici d'étudier l'ensemble des textes de conventions régionales cadres énonçant les enjeux, objectifs et modalités de l'appel à projet contractuel depuis sa création en 2006 ainsi que les dossiers de candidatures, de bilans et autres productions élaborés dans ce cadre pour en tirer des données d'analyses quantitatives et qualitatives transversales.

- **Un regard sur les dispositifs voisins existants sur d'autres territoires**

Pour enrichir encore l'analyse globale, un regard sur les dispositifs voisins existants sera proposé.

De la concertation…

Outils déployés (mars à juin 2022) → **Résultats propositions** → **11**

- ❑ **Etude globale** de connaissance et de compréhension du programme
  - Questionnaire général — *ARS*
  - ✔ **106 réponses** (5% de retours)
- ❑ **Etude de l'Appel à projets contractuel**
  - Questionnaire
  - Entretiens ciblés + observations
  - Etude des textes cadres et archives
  - Comparatif Région — *Chloé Nave*
  - ✔ 8 documents d'analyse.
  - ✔ **1 rapport final reprenant l'essentiel des conclusions et documents étudiés**
- ❑ **Groupes de travail**
  - Enjeux
  - Dispositif
  - Impact — *Tadaa*
  - ✔ **13 fiches actions**
    - Nature des projets
    - Coordination
    - Réseau
    - Simplifier

interstices
Structure Territoires Innovation Culture et Santé en Auvergne-Rhône-Alpes

… à la finalisation

C'est tenu → **Va se mettre en place**

✔ **22 juin 2022**
- Commission régionale : transmission et priorisation

✔ **Entre juin et octobre**
- 4 réunions de pilotage avec les partenaires pour arbitrage
- Réunions bilatérales

✔ **Le 20 octobre**
- Temps de transmission aux participants à la concertation

✔ **Le 26 octobre**
- Remontée technique sur les documents administratifs des AAP

❑ **5 décembre**
- Temps de transmission auprès des animateurs des comités locaux

❑ **De mi-octobre à fin décembre**
- Validations techniques
- Validations institutionnelles *dont vote de la Commission régionale*
- **Déclinaison et lancement public de l'AAP 2023**

❑ **Février 2023**
- Signature de la Convention

➡ **Elaboration de la convention 2023-2028**

interstices
Structure Territoires Innovation Culture et Santé en Auvergne-Rhône-Alpes

Animation et coordination du dispositif durant l'année 2022

1 appel à projets annuel suivi pour l'année 2022
73 projets accompagnés
suivi des **15 établissements contractuels**
Conseil et aide méthodologique **une quarantaine** de rencontres
14 réunions de comités locaux (plénière ou pilotage)
1 journée pro pour les animateurs des comités locaux
Représentation sur actions **34 RDV**
3 réunions de pilotage ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage

déploiement eu Auvergne

ouverture d'un 3e poste au sein d'interSTICES depuis avril dernier
avec **50%** dédié à l'accompagnement des départements auvergnats

Concertation

1 questionnaire général - 106 réponses enregistrées
8 documents d'analyse et **1 synthèse générale sur la contractualisation**
3 groupes de travail avec 3 axes différents
15 réunions de groupe de travail (4 réunions par groupe)
une **cinquantaine de participants** de toute la Région
avec un équilibre entre porteurs de projets habitués de Culture et Santé et novice
13 fiches actions issues des groupes de travail => **11 propositions**
1 réunion de la commission régionale d'arbitrage et de validation
4 réunions de pilotage avec les partenaires